

# L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO!

JULES DORION, Directeur.

EDITION HEBDOMADAIRE

BUREAUX : 103, Rue Ste-Anne.

## Mort du Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec

**Sir François Langelier est décédé lundi après-midi, à 2.45h., à Spencerwood**

**L'Assemblée Législative honore sa mémoire. Tribut d'hommages de Sir Lomer Gouin et de M. J.-M. Tellier. Les funérailles auront lieu jeudi.**

Sir François Langelier, Lieutenant-Gouverneur de la Province, a succombé hier après-midi, à la grave maladie dont il souffrait depuis quelques semaines. Il est mort vers 2.45 heures, à Spencer Wood, entouré des membres de sa famille, de S. G. Mgr Mathieu, évêque de Régina, et de M. l'abbé Walter Cannon, chapelain de Spencer Wood, qui l'ont assisté à ses derniers moments.

La nouvelle de sa mort a causé partout de sincères regrets, mais elle n'était pas inattendue. Malade depuis les premiers jours de décembre, Sir François avait supporté jusqu'à ces jours derniers les assauts de la maladie avec une résistance qui faisait espérer que malgré son grand âge il parviendrait à secouer complètement le mal qui l'étreignait, mais au milieu de la semaine dernière son état s'aggrava et commença à inspirer de nouvelles craintes à sa famille et à ses médecins.

### DERNIERS MOMENTS

Hier matin, vers neuf heures, le malade perdit connaissance. Le Dr Albert Paquet et le Dr Rousseau, qui l'avaient sous leurs soins, furent immédiatement mandés et jugèrent, dès leur arrivée, que la fin était proche. On fit venir à son chevet tous les membres de sa famille de même qu'on fit appeler S. G. Mgr Mathieu, qui l'avait administré, samedi, et M. l'abbé Walter Cannon, chapelain de la résidence du gouverneur. Il ne reprit pas l'usage de ses sens et expira paisiblement dans le cours de l'après-midi, à 2.45 heures. La cause déterminante de sa mort a été la paralysie.

### SA FAMILLE A SON CHEVET

Tous les membres de sa famille, sauf sa fille cadette, Françoise, étaient présents à ses derniers moments. Celle-ci est arrivée de Montréal, où elle est au pensionnat, cinq minutes après la mort de son père. Sir François Langelier avait célébré, le 24 décembre dernier, son 76ème anniversaire de naissance. Il avait épousé en secondes noces Mlle Marie-Louise Braun qui lui survit. Il laisse aussi pour pleurer sa perte cinq enfants, dont deux filles : Mlles Juliette et Françoise, et trois fils : Braun, Marc et Gérard.

Ceux qui étaient à son chevet lorsqu'il rendit le dernier soupir sont : Lady Langelier, sa fille Juliette, et ses trois fils : Braun, Marc et Gérard, l'hon. Charles Langelier, son frère, le capitaine Victor Pelletier, son aide-camp, les Drs Achille Paquet et Rousseau, S. G. Mgr Mathieu et M. l'abbé Walter Cannon.

### LA NOUVELLE EST OFFICIELLE

La nouvelle de la mort du Lieutenant-Gouverneur fut immédiatement communiquée au Parlement et elle fut transmise par télégraphe à Sir Lomer Gouin qui revenait de Montréal sur le convoi de 1.30 heures. En l'absence du premier ministre, l'hon. L.-A. Taschereau se rendit à Spencer Wood pour présenter à la famille éplorée les condoléances de l'exécutif et arrêter les détails des funérailles d'état qui seront faites au regrette défunt.

### LES PROVINCES SONT INFORMÉES

Le Secrétaire provincial, l'hon. J.-L. Décarie, envoya peu après à Ottawa et à toutes les provinces du Canada la nouvelle officielle de la mort du Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

A son arrivée à Québec, Sir Lomer Gouin se rendit à Spencer Wood pour présenter personnellement ses condoléances à Lady Langelier et confirmer les arrangements qui avaient été faits antérieurement à son retour.

### LA DEPOUILLE RESTERA A SPENCER WOOD

Contrairement à l'habitude, pour répondre au désir exprimé par la famille de Sir François Langelier, la dépouille ne sera pas exposée à l'Assemblée Législative. Elle sera exposée en chapelle ardente à Spencer Wood où elle restera jusqu'au jour des funérailles.

### DES FUNÉRAILLES D'ÉTAT

On fera à Sir François des funérailles d'état dont les détails vont être complétés aujourd'hui. Les funérailles auront lieu jeudi matin. La dépouille mortelle quittera Spencer Wood pour la Basilique et rencontrera, aux limites de la ville, le cortège qui se formera en cet endroit.

Les glas de Sir François ont été sonnés, hier soir, à la Basilique. Les pavillons flottent en berne aujourd'hui sur tous les édifices publics par respect pour la mémoire du Lieutenant-Gouverneur.

### LE DIXIÈME LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Sir François Langelier était le dixième gouverneur de la Province de Québec. C'est le second gouverneur consécutif qui meurt en office, son prédécesseur, Sir A.-P. Pelletier, étant mort, comme lui, avant d'avoir complété son terme d'office.

## La carrière de Sir François

L'honorable François-Charles-Stanislas Langelier était fils du capitaine Louis-Stanislas Langelier et de Julie-Esther Casault.

Il naquit à Sainte-Rosalie le 24 décembre 1838. Il commença ses études au Séminaire de Saint-Hyacinthe et les termina à l'Université Laval, où il prit le grade de bachelier ès arts en 1858. Entré au cours de droit de la même institution, il reçut ses degrés de bachelier en droit en 1860, ceux de licencié en droit, "avec grande distinction", l'année suivante, et fut fait docteur en droit en 1878.

Admis à la pratique du droit en octobre 1861, M. Langelier alla passer deux années à Paris, pour y approfondir ses études légales. De retour, il fut nommé professeur de droit romain à l'Université Laval, où il enseigna ensuite le droit civil et l'économie politique. Il était doyen de la faculté et membre du Conseil de l'Université.

Jusqu'au moment de sa nomination

tant, à l'Assemblée Législative de Québec, du comté de Montmagny, en décembre 1873, et de celui de Portneuf en 1878, il alla à Ottawa, en 1884, représenter aux Communes le comté de Mégantic, et en 1887 la division électorale de Québec-Centre. Sous le gouvernement Joly, en 1878, il fut ministre avec le portefeuille des Terres de la Couronne, puis Trésorier de la province.

Nommé juge de la Cour Supérieure le 14 janvier 1898, il dut abandonner le siège qu'il occupait à Ottawa depuis 1884.

Outre plusieurs brochures importantes, l'honorable juge Langelier a publié, en 1868, des "Lettres sur les affaires municipales", et, en 1894, un traité "de la preuve en matières civiles et commerciales".

Marié, en février 1884, à Mlle Virginie-Marie Légaré, il eut le malheur de perdre cette épouse bien-aimée, le 11 mai 1891. Il a épousé, en secondes noces, Mlle Marie-Louise Braun, fille de feu Frédéric Braun, secrétaire général du département des Travaux Publics à Ottawa.

## Hommage de la Législature à la mémoire du Lt-gouverneur

Sir Lomer Gouin a annoncé hier soir, à l'Assemblée Législative, la pénible nouvelle de la mort du Lieutenant-Gouverneur, et la Chambre s'est ajournée par respect pour sa mémoire jusqu'à cet après-midi, à 5 heures. On conçoit de quelle gravité ont été empreintes les quelques minutes de séance de la Chambre. Aussitôt après l'expédition des affaires de routine, sir Lomer se leva et d'une voix pleine d'émotion s'adressa à la Chambre.

M. l'orateur, dit-il, j'ai la pénible tâche d'annoncer à cette Chambre la mort de sir François Langelier, Lieutenant-gouverneur de cette province. La maladie grave dont il souffrait depuis quelques semaines avait été annoncée par l'administrateur au commencement de cette session. Il exprimait alors le vœu de son rétablissement. La maladie était grave mais l'espérance était plus forte et nous comptions que les vœux que nous formions la Providence les réaliserait. Elle en a décidé autrement et a mis fin à une carrière éminemment remplie d'œuvres et de civisme.

Où a dit que le meilleur tombeau des morts est le cœur des vivants. Si cela est vrai, le tombeau de sir François Langelier sera beau, sera grand et vivra. Pendant sa vie, il a semé partout sur son passage l'affection, l'estime et l'admiration.

Avocat pendant quarante ans, il a laissé au barreau des souvenirs d'estime et de respect. Député, ministre, il a obtenu partout la confiance, le respect et aussi l'estime. Professeur surtout, il a formé une génération d'avocats et ceux qui s'étaient assis autour de sa chaire, après avoir été ses élèves attentifs, sont restés ses admirateurs. Magistrat, il a obtenu la considération, l'estime et le respect. Gouverneur, il a continué à montrer les mêmes qualités de grand citoyen ; on peut dire qu'il a été le gouverneur constitutionnel par excellence. Il a été ami de tous ceux qu'il a connus et qui l'ont connu. Jamais il n'a blessé personne par la moindre parole amère, et, avec le poète, je pourrais dire que c'est aujourd'hui qu'il a, pour la première fois, fait de la peine à ceux qui l'aimaient.

La province, le barreau, les professeurs de l'Université Laval et la députation de cette Chambre seront unanimes à offrir à la famille et cruellement éprouvée leurs sympathies les plus sincères et les plus cordiales. Sir François Langelier a passé ici en faisant le bien et en donnant le bon exemple. Sa carrière servira d'exemple à ceux qui viendront après lui et je crois me faire l'interprète de cette Chambre en offrant à sa digne compagne, à son frère et à sa vieille sœur et à ses chers enfants notre sincère sympathie et, pour marquer notre regret, en attendant que nous accompagnions sa dépouille au suprême repos, je propose que cette Chambre s'ajourne à cinq heures demain après-midi pour que nous décidions alors ce que nous ferons.

Et, je prie le chef de l'opposition, qui fut l'élève de sir François Langelier, de vouloir bien seconder ma motion.

### M. J.-M. TELLIER

Le chef de l'opposition se lève ensuite, violemment ému. Je me fais un devoir, dit-il, de me rendre à l'invitation du premier ministre. Les sentiments qu'il vient d'exprimer sont assurément partagés par tous les députés de cette Chambre et je puis dire qu'ils sont ceux de toute la province. C'est une grande figure qui disparaît de la scène, une figure qui a fait honneur à la province et à la race à laquelle elle appartenait, aux différents postes élevés qu'elle occupa par sir François Langelier.

Sir François Langelier a été pour les deux partis politiques, et tout le public en est convaincu, un gouverneur remarquable. Il a rempli son rôle suivant l'esprit et suivant la lettre de la constitution. Il fut un digne représentant du souverain dans le gouvernement constitutionnel britannique.

Auparavant, il avait occupé avec distinction un siège dans la magistrature. Il a laissé la réputation d'un magistrat éclairé, instruit et consciencieux. On ne peut faire en si peu de mots un éloge plus juste de la carrière du juge.

Il a joué un rôle politique remarquable dans la province. Il a été ministre dans le gouvernement et longtemps député dans cette Chambre, il a été député fédéral et, toujours, il fut à la hauteur de sa position. S'il a eu des adversaires, je ne craignais pas de dire qu'il ne s'est jamais connu et qu'il n'a jamais eu d'ennemis.

Au barreau, il a été ce que nous l'avons connu à la chaire d'enseignement de l'Université Laval. Il avait le talent supérieur et merveilleux de bien concevoir le droit et de le faire aimer par les autres. Le premier ministre a dit que j'avais été son élève, c'est vrai et je m'en enorgueillis. Le meilleur souvenir que j'ai emporté de mon passage à l'Université Laval est celui de mon professeur de droit civil qui était alors sir François Langelier.

La province perd en lui un citoyen distingué, un homme qui, toujours et partout, a mérité d'être cité à la jeune génération comme l'exemple de l'homme de travail, de conduite irréprochable de droiture de vie et bon chrétien. Bref, sir François Langelier emporte dans la tombe le regret de tous ceux qui l'ont connu et je me fais un devoir de me joindre au premier ministre pour exprimer à sa famille nos condoléances les plus sincères.

La Chambre s'est alors ajournée en signe de deuil.

### LES LT-GOUVERNEURS

Les Lieutenants-Gouverneurs de la province jusqu'ici ont été : sir Narcisse-Fortunat Belleau, du 15 juillet 1867 au 11 février 1873 ; l'hon. René-Edmond Caron, L.L.D., du 11 février 1873 au 15 décembre 1878 ; l'hon. Luc Letellier de St-Juste, du 15 décembre 1878 au 25 juillet 1879 ; l'hon. Théodore Robitaille, du 26 juillet 1879 au 6 novembre 1884 ; l'hon. Louis-F.-Rodrigue Masson, du 7 novembre 1884 au 29 octobre 1887 ; C.-Auguste-Réal Angers, du 29 octobre 1887 au 5 décembre 1892 ; sir Joseph-Adolphe Chapleau, du 5 décembre 1892 au 29 janvier 1898 ; sir Louis-Amable Jetté, du 29 janvier 1898 au 15 septembre 1908 ; sir Charles-Alphonse Pantaléon Pelletier, du 15 septembre 1908 au 29 avril 1911 ; sir Louis-François-Stanislas Langelier, du 5 mai 1911 au 8 février 1915.

## Mort de M. l'abbé L.-M. Taillon

M. l'abbé Louis-Mélosipe Taillon, V. F., curé de St. Michel de Napierville, est décédé hier, à l'âge de 73 ans.

Né à Terrebonne, le 18 mai 1842, d'Almé Taillon, cultivateur, et de Marie-Joseph Daumais, il fit ses études à l'ancien collège classique de Terrebonne et au Grand Séminaire de Montréal. Le 17 décembre 1864, il recevait l'ordination sacerdotale des mains de Mgr Larocque. Il fut successivement vicaire à Varennes, 1864-70 ; desservant à Ste-Philomène de Châteauguay, 1870 ; préfet des études au collège commercial de Terrebonne, 1870-71 ; desservant à St. Augustin des Deux-Montagnes, 1871-72 ; premier curé de Ste-Monique des Deux-Montagnes, 1872-73 ; curé du Saint-Enfant Jésus de Montréal, 1875-78, et curé de St. Michel de Napierville depuis 1878. Il fut donc curé de cette paroisse pendant trente-six ans. En 1900, il avait été nommé vicaire Forain.

Il y a quelques mois à peine le vénérable défunt faisait ses noces d'or sacerdotales.

## Parlement Fédéral

PASSE-D'ARMES AU SUJET DE LA NOMINATION DE M. SEVIGNY A LA VICE-PRESIDENCE

Ottawa, 10. — La Chambre des Communes n'a agé qu'une heure, hier, et en ce court laps de temps, elle a disposé de tout son travail sur l'ordre du jour.

Le fait saillant de la séance a été une passe-d'armes entre le premier ministre et le chef de l'opposition au sujet de l'avancement de M. Albert Sévigny à la vice-présidence de la Chambre.

Sir Wilfrid Laurier rappela que M. Sévigny fut élu en 1911 comme nationaliste et sur sa promesse de faire rappeler la loi navale. Il crut fort que les électeurs de Dorchester soient chagrinés d'apprendre son changement d'allégeance.

Le premier ministre répondit que M. Sévigny avait peut-être fait plus pour le rappel de la loi navale que Sir Wilfrid n'en fit pour détruire la protection après 1896. Il croit que le député de Dorchester aurait beaucoup à faire pour rivaliser avec le chef de l'opposition dans l'art de changer d'opinion sur les questions publiques.

Au début de la séance, M. Bickerdike a présenté un projet de loi pour abolir la peine capitale. Il croit que la pendaison est un crime contre la civilisation et ne sert qu'à légaliser le crime.

M. J.-E. Armstrong, de Lambton-Est, a présenté un bill pour obliger les compagnies maritimes à transporter leur trafic à la Commission des chemins de fer.

Sir R.-L. Borden a donné avis que les résolutions pourvoyant à un crédit de guerre de \$100,000,000 seront considérées demain.

En réponse à une interpellation de M. Michaud, le ministre de la Justice a annoncé que son département prend les mesures nécessaires pour l'extradition de Van Horn, qui a dynamité le pont de la rivière Ste-Croix.

Sir Wilfrid Laurier a demandé au premier ministre si la Chambre en état de discuter les dépenses faites à même le crédit de guerre voté en août.

Sir R.-L. Borden a répondu qu'il sera déposé demain.

A M. J.-H. Sinclair, l'hon. M. Cochrane a répondu que la Commission d'enquête sur le Transcontinental a coûté \$65,668. Sur ce montant, \$25,870 ont été payés à M. E.-P. Gutelius, et \$1,595 déduites pour voyages, etc. M. Gutelius a travaillé trente-huit jours à cette enquête mais n'a pas été payé pendant ce temps-là par l'intermédiaire. Du 1er mai 1913 au 21 décembre 1914, M. Gutelius a reçu \$23,303 comme gérant général de l'interlocution.

Le gouvernement a répondu à plusieurs autres interpellations, et la Chambre s'est ajournée.

## Patriotisme et Production

Tel est le titre d'une affiche-circulaire, annonçant la bonne intention de notre gouvernement de donner des conférences sur le rendement agricole des pays en guerre.

Quoique je ne vois pas très bien quel intérêt direct nos cultivateurs pourront retirer de ces renseignements, ils peut se faire que le résultat soit bon.

Mais en lisant ce titre de circulaire j'ai eu comme un éblouissement, la durée d'un éclair. Patriotisme et Production ! J'ai eu la vision des productions d'hommes rétablies et restaurées, et encouragées et florissantes, donnant la mesure juste du vrai patriotisme et de la grande production. J'ai vu enfin le catholicisme et le patriotisme gouvernement de la catholique province de Québec, encourageant et aidant le colon, lui assurant même des subsides pour l'aider à traverser la période si pénible de ses premières années de défrichement. J'ai vu le vrai progrès, la civilisation, le véritable épanouissement de cette race transmise et persécutée, affirmant enfin ses droits d'une manière paisible mais sûre, et faisant enfin rayonner sur tout le continent sa bienfaisante influence morale, intellectuelle et religieuse.

Où, j'ai vu tout cela et encore beaucoup plus : la diète bannie pour de longues années, la pauvreté inconnue chez nous, les œuvres sociales économiques couvrant le pays d'un bouclier et le rendant invulnérable à tous les maux, physiques et moraux.

Etablissons toutes statistiques qu'il vous plaira ; préchez chiffres et phrases ; si vous n'enlevez pas les barrières qui ferment l'accès à la colonisation, vos efforts seront nuls.

Le peuple attend plus et mieux. Les temps actuels sont pour nous comme une retraite forcée ; au nez paré, ce serait plutôt le temps d'agir.

### AGRICOLA.

## M. Rochon élu à Terrebonne

Montréal, 9. — M. G. Rochon, candidat du gouvernement dans l'élection de Terrebonne, a été élu par une majorité de 123 voix, hier, contre M. J.-A. Beaubien, candidat indépendant. L'élection a provoqué peu d'intérêt et le vote n'a pas été considérable.

## Sir François Langelier

Sir François Langelier, le Lieutenant-gouverneur de la province de Québec, qui vient de disparaître, était, comme la plupart des Canadiens-Français qui occupent actuellement les degrés les plus élevés de l'échelle sociale dans notre pays, un fils de ses œuvres.

Fils d'un humble paysan, il sut cultiver les dons que la nature lui avait départis, et franchir par ses propres moyens les diverses étapes qui devaient le conduire au poste élevé de représentant du Roi dans notre province.

Sa vie est un exemple de travail persévérant et méthodique. Les bonnes habitudes qu'il avait prises sur les bancs de l'école de son village, comme les leçons puisées au foyer paternel, lui valurent les brillants et rapides succès qui marquèrent sa carrière.

A 25 ans il était professeur de droit à l'Université Laval de Québec, et à 35 ans, député à la Législature. Partout et toujours il se fit remarquer par son ardeur au travail, la méthode et l'exactitude qui caractérisaient toutes ses actions. Les nombreuses générations d'hommes de loi qui ont puisé au pied de sa chaire la science du droit, ont gardé le meilleur souvenir du professeur qui, toujours à son poste, savait leur rendre si attrayantes les heures d'étude et si lumineux les points les plus difficiles de la science légale.

Tel avocat, qui brille actuellement au barreau, doit ses succès autant et plus à l'exemple de travail persévérant donné par son professeur qu'à la science qu'il lui a su à s'assimiler.

Ces qualités Sir François Langelier les a portées partout et durant toute sa carrière. Premier président de la Ligue Antialcoolique de Québec, il sut faire profiter cette utile institution du prestige et de l'influence qu'elles lui avaient valu ; comme son expérience et son activité lui permirent d'éviter les écueils du début. C'est Sir François, qui, dans une assemblée tenue à l'église de St-Roch, et à laquelle l'archevêque de Québec assistait, révéla aux tempérants le parti qu'ils pouvaient tirer de la loi des licences en faisant valoir le droit d'opposition. On sait les victoires que cela valut depuis à la cause antialcoolique.

Mais un des meilleurs souvenirs que garderont du gouverneur disparu tous ceux qui ont eu l'occasion de l'approcher, c'est celui de son urbanité. Sir François Langelier était un gentilhomme dans toute l'acception du mot. Avocat, professeur, homme politique ou fonctionnaire, il garda dans toutes les positions dont ses brillantes facultés lui permirent l'accès, les qualités qui donnaient à sa conversation et à son commerce un charme si prenant.

Son absence en paraîtra encore plus cruelle aux amis qu'il s'était créés nombreux et fidèles, comme à sa famille et à la femme distinguée qui fut la compagne de sa vie, et à laquelle l'Action Sociale offre l'expression de ses profondes sympathies.

## L'hon. P.-E. Leblanc

**Il est nommé Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec en remplacement de feu Sir François Langelier.**

Le chef de l'opposition, M. Tellier, a reçu hier après-midi, de l'hon. T.-C. Casgrain et de l'hon. M. Coderre, des dépêches l'informant que l'hon. P.-E. Leblanc avait été nommé Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, en remplacement de feu Sir François Langelier.

La nomination de l'hon. M. Leblanc est généralement accueillie avec beaucoup de satisfaction, surtout par l'opposition provinciale, qu'il a dirigée pendant plusieurs années avec tant de vigueur.

L'hon. M. Leblanc a une longue et remarquable carrière politique. Né à St. Martin, comté de Laval, le 20 août 1854, il fit ses études à l'Académie S. Martin et à l'Ecole Normale Jacques-Cartier de Montréal. Il débuta dans l'enseignement, puis il étudia le droit et fut admis au barreau de Québec en 1879. De bonne heure, il s'engagea dans la fourniture politique. Elu député provincial du comté de Laval, en 1882, il continua de représenter ce comté jusqu'en 1908, alors qu'il fut défait par M. J.-W. Levesque avec une minorité de quatre voix seulement.

Il fut président de l'Assemblée Législative de 1892 à 1899, sous les administrations De Boucherville, Taillon et Flynn. Son ancien adversaire, M. J.-W. Levesque, le député actuel du comté de Laval, lui a adressé hier le télégramme suivant :

Québec, 9 février 1915.  
L'hon. P.-E. Leblanc,  
Lieutenant-Gouverneur.  
Québec.

Au nom des citoyens du comté de Laval et plus spécialement de l'île-Jésus, que votre nomination honore particulièrement, je vous offre leurs plus sincères félicitations ainsi que leurs plus respectueux hommages, auxquels je suis heureux de me joindre.

(Signé) J.-W. LEVESQUE.  
L'hon. M. Leblanc est attendu à Québec aujourd'hui, afin d'être présent aux funérailles de Sir François Langelier, demain.

Il sera l'hôte du président du Conseil Législatif, l'hon. A. Turgeon.

On ne sait si cette déclaration confirmera ou non la rumeur. M. Tellier est à ce sujet d'un mutisme absolu et les membres de l'opposition sont aussi très réticents.

On commence à croire, au Parlement, que M. J.-M. Tellier, chef de l'opposition, a bel et bien agité à ses amis son intention formelle et irrévocable de se retirer sous peu de la vie publique.

M. J.-M. Tellier, chef de l'opposition, fera une déclaration, lundi prochain, à la Chambre, au sujet de la rumeur de sa retraite de la vie publique.

On ne sait si cette déclaration confirmera ou non la rumeur. M. Tellier est à ce sujet d'un mutisme absolu et les membres de l'opposition sont aussi très réticents.

On commence à croire, au Parlement, que M. J.-M. Tellier, chef de l'opposition, a bel et bien agité à ses amis son intention formelle et irrévocable de se retirer sous peu de la vie publique.

## L'INFORMATION

VENDREDI, LE 5 FEVRIER 1915.

Pour venir en aide à nos frères de l'Ontario, les Canadiens-français de l'Alberta, préparent un grand ralliement national qui aura lieu dimanche prochain, à l'église de l'Immaculée Conception d'Edmonton, sous la présidence de S. G. Mgr Legal.

On signale peu de changement sur les deux grands théâtres de la guerre. En France c'est l'artillerie qui, pour le moment, joue le principal rôle. Et sur le théâtre est de la guerre les Allemands continuent à faire des efforts inouïs pour endiguer le flot russe, en Prusse-est et dans les Carpathes.

Dans la vallée de l'Aisne, plusieurs batteries allemandes ont été réduites au silence, leurs canons ayant sauté, et les hommes occupés à faire des travaux de défense ont été dispersés.

Sur la ligne de Verdun, un aéroplane allemand a été abattu et les deux aviateurs qui le montaient ont été faits prisonniers.

Les Turcs ont subi une autre défaite sur le canal de Suez. Revenant à la charge avec 12,000 hommes de troupes et six batteries d'artillerie, près de Tossoum, ils ont été repoussés avec grandes pertes par les troupes anglaises.

Réunion à Paris des ministres des finances d'Angleterre, de France et de Russie, pour étudier la question financière, et des représentants des trois Puissances Alliées décident d'unifier leurs ressources financières tout comme leurs ressources militaires pour pousser la guerre jusqu'à la victoire décisive.

Les socialistes français, en une grande assemblée, tenue mercredi, à Besançon, adoptent, à l'unanimité, une résolution condamnant la campagne de paix de Sébastien Faure, et engageant la France à continuer la guerre jusqu'à ce que l'impérialisme allemand soit écrasé.

On annonce de Petrograd que les Russes ont occupé, mercredi, le village Valchodolovska, à l'est de Bolimov, en Pologne, qui est un point stratégique de la plus haute importance.

Le rapport présenté, hier, à l'Assemblée législative, par M. Bouchard, député de St-Hyacinthe, contre les compagnies de prêts coopératifs, a soulevé, hier après-midi, de fortes protestations de la part de deux des membres de la commission spéciale, qui le désapprouvent. M. Robert, député de Rouville, proposera, aujourd'hui, qu'il soit retiré.

Au cours de la discussion des subsides, en Chambre, M. Lavergne et Sauvé ont demandé l'augmentation de l'octroi du gouvernement aux collèges classiques et qu'une attention soit donnée aux élèves sortant des Ecoles Techniques.

A la Chambre d'Ottawa, hier après-midi, le premier ministre Sir R. Borden, donne avis d'une résolution affectant un crédit de cent millions de piastres pour les dépenses de guerre.

Il est démontré que les Zappalins ont coûté à l'Allemagne au moins 52 millions de piastres, et jusqu'à présent ils n'ont réussi qu'à tuer une soixantaine de non combattants.

Le "Giornale d'Italia", de Rome annonce que le Pape Benoît XV prendra part, par le ministère de son représentant, aux conférences de l'Union Pan-Américaine, qui auront lieu à Washington, dans quelque temps. A ces conférences, on déterminera les relations entre les pays américains du nord et du sud, et les nations belligérantes. Le même journal ajoute que Sa Sainteté désire prendre part à tout mouvement ayant pour but de soulager les misères de la guerre, et d'assurer la paix, le plus tôt possible.

## Campagne de production

La campagne patriotique et de production organisée par la Société des Eleveurs, est couronnée de succès. Des conférences sont tenues dans les quartiers agricoles pour stimuler la production et combler ainsi le déficit occasionné par la crise.

Une série de conférences aura lieu dans la province, auxquelles les conférenciers seront M. Ernest Cardin, de St. Simon de Bagot et M. Charles Cauchon, de Château-Richer.

On verra ailleurs les endroits où seront tenues ces réunions.

## Van Horn en prison

Il y passera d'abord 30 jours.

Vancouver, Maline, 6.—Le dynamitarde allemand Van Horn qui a fait sauter le pont du C. P. R., sur la rivière Ste-Croix, a été condamné à 30 jours de prison pour avoir, par le choc d'une explosion, causé des dommages de ce côté de la frontière.

L'Etat a terminé sa tâche. Reste celle des autorités fédérales qui étendent la demande d'extradition faite par le Canada.

## POUR LE CULTIVATEUR

## Entre nous

Quand on parle de la stagnation relative de l'agriculture chez nous, il n'en faut pas conclure qu'il ne s'est rien fait dans notre pays pour promouvoir cette importante industrie. Il faut plutôt s'en prendre à l'absence de caractères qui porte les gens à fuir l'effort et à chercher la vie en apparence plus facile.

Les gouvernements s'occupent beaucoup d'agriculture, et celui qui veut profiter des facilités qu'ils mettent à la disposition de chacun, est en mesure de devenir rapidement un exportateur dans sa propre profession.

Ainsi, dans le cas de la farine, le broeur publie par le ministère fédéral de l'Agriculture, sur l'opération des bâtiments de la ferme, les 32 pages de cette plaquette, avec ses 24 plans et photographies donnent des renseignements nets en concrets sur les dimensions que doit avoir une étable pour accommoder un nombre de bêtes désirées; sur la façon dont les murs doivent être construits, et surtout sur la manière dont elle doit être ventilée.

Ainsi, un simple coup d'oeil jeté à la page 6 permettrait à tout cultivateur d'apprendre que chaque vache de deux ans et plus a besoin d'avoir à sa disposition 600 pieds cubes d'air; que la première chose et la plus importante, est d'avoir un nombre d'aérations proportionné à la grandeur de l'étable afin de pouvoir établir une circulation d'air suffisamment active pour renouveler l'air sans trop la refroidir.

En feuilletant le reste de la brochure il verrait aussi comme un système de ventilation économique et convenable est facile à établir pour qu'il évite bien des désagréments futurs, et qu'il est nécessaire et très avantageux d'acquiescer partiellement tous les bâtiments de ferme. Il n'existe pas d'appareil parfait de ventilation, ou qui fonctionne d'une façon absolument automatique, et qu'il faut, par conséquent, surveiller le sien.

Il apprendrait encore une foule d'autres choses s'il lit à son tour, ce que lui conseille fort la brochure sur "L'aération des bâtiments de la ferme".

FRANÇOIS.

## Notes concernant le fumier de poules

Il peut être établi facilement une similitude entre la composition du guano et celle de la fiente de volailles. Nous avons devant nous deux analyses de guano faites par des autorités de France, d'Angleterre et d'Amérique dont voici les noms: Joulie, Aimé Girard, Pélissot, Muniz et Girard, Moll et Gayot, Chabrier, Andouard, Warrington, le département de l'Agriculture des Etats-Unis. Nous avons aussi sept analyses de fiente de poules faites par des autorités des pays mentionnés, plus haut, et aussi d'Allemands, dont voici les noms: Muniz et Girard, Andouard, Wolf, le Département de l'Agriculture des Etats-Unis, la Station Expérimentale de l'Etat du Maine, Anderson et Gregory, Or, en prenant la moyenne de ces analyses, voici comment le fumier de poules se compare avec le guano:

| Guano. |                   |         |       |
|--------|-------------------|---------|-------|
|        | Azote             | Potasse | Chaux |
| 3.29   | 14.87             | 4.82    | 26.56 |
|        | Fumier de poules. |         |       |
| 1.23   | 1.74              | 0.69    | 2.45  |

Maintenant, il ne faut pas être surpris si la fiente de poules ne peut se comparer que de si loin avec le guano. Voyons un peu ce que c'est que le guano. Cet engrais est constitué par la fiente des oiseaux de mer. Dans des régions qui ne reçoivent jamais de pluie, sur la côte ouest de l'Amérique du Sud, des milliers innombrables de ces oiseaux vont annuellement, depuis des siècles, faire leur ponte et couvrir, comme il ne pleut que rarement, ou presque jamais, sur ces îles, la fiente qui se dépose en quantité ces oiseaux se dessèche rapidement. Avec elle se mêlent les corps d'oiseaux morts et les débris de poisson dont se nourrissent les oiseaux de mer. Ce sont ces dépôts séculaires de fiente et de débris de poissons qui sont exploités et dont la substance est réduite en poudre et convertie en un engrais puissant.

Quelques personnes ont l'idée que la fiente de poule a autant de valeur que le guano, parce que les deux sont composés de fumier d'oiseaux. Tel n'est pas le cas, comme on vient de le voir. La valeur des fumiers dépend beaucoup de la nourriture consommée par les animaux qui les produisent. Ces oiseaux de mer vivent en grande partie de poisson, alimentation très riche en azote et en sel de phosphorique. Naturellement, leur fiente est plus riche que celle des poules qui, elles, vivent en grande partie de nourriture végétale, grains, légumes, etc. Chacun sait que la chair de poisson moulu et réduite en poudre constitue un meilleur engrais que de la farine de blé, par exemple. On retrouve également une différence entre les fumiers produits par le poulet et l'autre, lorsqu'ils ont été consommés par les oiseaux.

Une autre chose qui est cause de la grande différence de valeur entre ces deux engrais, c'est que le guano est promptement desséché et n'est aucunement exposé à fermenter et à perdre, par suite de cette fermentation, quelque partie de son azote. D'un autre côté, tout excès de chaleur fait combler promptement leur fiente perd son azote, comme l'indique la forte senteur d'ammoniac que l'on sent vite s'échapper. Par suite de la méthode mise en pratique habituellement dans le soin que l'on prend du fumier de poules, ce dernier perd probablement la moitié de son azote. Les déjections des quadrupèdes sont expulées sous forme liquide et se séparent, et, comme l'on sait, c'est la partie liquide qui contient le plus d'éléments fertilisants et qui est la plus prompte à laisser s'échapper son ammoniac. Chez les poules, solide et liquide sont expulsés, mêlés. La grande partie de l'azote qu'ils contiennent s'y trouve sous forme d'acide urique qui ferme vite et produit rapidement de l'ammoniac, s'il est laissé exposé. Même lorsque le fumier de poule est mélangé avec des pailles, il s'échappe et se volatilise.

vert de terre, de moulée de soie, de paille hachée, l'ammoniac des déjections s'échappe vite, ce qui amène une forte déperdition d'azote. Il faut donc prendre beaucoup de précautions pour garder à ce fumier toute sa valeur.

A la station expérimentale de l'Etat du Maine, on a fait des expériences pour empêcher ces pertes d'ammoniac. On a conservé une partie de la fiente de poule à l'état naturel, telle que recueillie, dans des barils. Au bout de six mois, on constata que la moitié de l'azote était échappée. La même chose arriva à une partie de ce fumier qu'on avait mêlé avec de la moulée de soie. Après une application de 40 livres de paille moulée au fumier de 180 poules, un tiers seulement de l'azote s'échappa en six mois. Par l'application de 82 livres de paille moulée, 15 livres de moulée de soie, et une partie de paille hachée, on constata que l'azote fut entièrement conservé. On a trouvé que dix livres de moulée de soie pouvaient être appliquées à 30 livres de fumier de poules frais; puis, sur ce fumier mêlé à la moulée de soie ramassée dans des barils, on ajouta 16 livres de superphosphates et 8 livres de kaïnite. Cela fournit un engrais contenant 1 et 1/2 d'azote, 4 et 1/2 d'acide phosphorique et 2 1/2 de potasse, et dont à peu près l'azote avait été conservé. La pousse de blé, la moulée de soie, la paille, la terre sèche sont toutes choses propres à retenir l'ammoniac. On les met sous les juchoirs, on recueille souvent le fumier mêlé avec ces substances et on le garde dans un endroit sec.

La fiente de poules est un des plus précieux adjuvants du jardinier qui veut avoir de beaux légumes, ou l'imitation prompte que ces derniers en font, grâce à la grande facilité avec laquelle elle se conserve ammoniacale, et pour lui démontrer qu'elle vaut certainement la peine d'être recueillie, nous allons nous la Station Expérimentale de l'Etat du Maine, dont nous avons déjà mentionné le nom plus haut, a constaté que chaque poule donne une moyenne annuelle d'une valeur au point de vue commercial de 45 centimes, et que 5 poules en un an, donnent autant d'azote dans leur fiente que en apporte une tonne de fumier ordinaire d'étable.

J.-C. CHAPUIS.

## Patriotisme et production

## CONFERENCES AGRICOLES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC, SERIE No. 2.

Voici la liste des conférences qui auront lieu dans la province de Québec relativement à la "Campagne de Patriotisme et de Production" qui se poursuit au ce moment dans tout le Canada:

- 21-18 fév. Berthier, Berthier.
- 21-17 " Louisville, Maskinongé.
- 23-18 " Yamachiche, St. Maurice.
- 24-19 " St. Maurice, Champlain.
- 24-20 " Trois-Rivières, T.-Rivières.
- 26-22 " Ste Anne de la Pérade, Champlain.
- 27-23 " St. Basile, Portneuf.
- 28-24 " Beauport, Québec.
- 29-25 " Charlesbourg, Québec.
- 30-26 " Ancienne-Lorette, Québec.

31-27 " Château-Richer, Montmorency.

32-1 mars, St. Jean d'Orléans, Montmorency.

33-2 " St. Casimir, Portneuf.

34-3 " St. Tite, Champlain.

35-4 " St. Barnabé, St. Maurice.

36-5 " St. Paulin, Maskinongé.

37-6 " Laprairie, Laprairie.

38-7 " St. Rém, Napierville.

39-8 " Pointe Claire, Jacques-Cartier.

40-9 " St. Geneviève, Jacques-Cartier.

41-11 " Vaudreuil, Vaudreuil.

42-12 " Côteau Landing, de Soulanges.

43-13 " Village des Cèdres, Soulanges.

Conférenciers:

Dr Ernest Cardin, St. Simon, Bagot, Q.

M. Charles Cauchon, Château-Richer, P. Q.

Les conférenciers qui parleront à ces réunions sont des experts agricoles, entraînés tout spécialement pour la "Campagne de Patriotisme et de Production agricole", inaugurée sur toute l'étendue du Canada. "Servons l'Empire en augmentant l'approvisionnement de vivres", tel sera le thème de leurs discours. Tous les cultivateurs devraient s'efforcer d'être présents. Les dames sont invitées.

Ces conférences sont organisées par l'ordre de l'honorable Martin Burrell, Ministre de l'Agriculture du Canada.

## Le commerce des œufs

("Le Bulletin de la Ferme")

Si nous voulons continuer à faire des progrès notables en agriculture, il est sage et même urgent de s'appliquer d'abord à améliorer nos produits agricoles; avant d'en augmenter la production; les deux peuvent aller de pair, mais les premiers sont les plus importants; mais de deux bonnes choses il faut choisir la meilleure; ou plutôt de deux points faibles il faut renforcer le plus pressant.

Aussi de l'augmentation ou de l'amélioration de nos produits agricoles; le point le plus faible et sur lequel doit se porter toute notre attention est bien celui d'améliorer ses produits avant de les envoyer au marché.

On se fait une idée de ce que nous perdons en envoyant sur le marché des œufs trop peu classés; sans uniformité; sans même se demander s'ils sont bons pour la consommation ou non.

Aussi à la convention annuelle de la Canadian Produce Association, tenue le 11 et le 12 janvier au Collège d'Agriculture de Guelph, Ont., un représentant d'une maison de Montréal disait qu'il avait moins 15 à 20 p. c. des œufs offerts sur le marché par les cultivateurs étaient tout à fait impropres à la consommation, une fois rendus en entrepôts où on en fait le triage.

Il est vrai que le transport défectueux et le trop long séjour chez le marchand de campagne y contribuent pour beaucoup; mais les cultivateurs et aviculteurs devraient les premiers donner l'exemple sur ce point en ayant:

1. Un troupeau de volaille de même race, afin d'éviter l'uniformité dans les œufs.

2. Séparer les coqs d'avec les poules.

déposés, quand la saison d'élevage est terminée.

3. Soigner les pondueuses avec une nourriture saine et donner en abondance de l'eau pure dans des vases propres.

4. Tenir le troupeau dans un poulailler sain; propre, bien éclairé et bien ventilé, exempt de toute vermine.

5. Avoir des nids propres, secs et obscurs.

6. Amasser les œufs une fois par jour dans la saison froide et deux fois dans les saisons chaudes et humides.

7. Tenir les œufs dans une place fraîche et sèche, et recouverts.

8. Jamais tenir les œufs près de la "carosine" (huile à lampe), d'engrais, de poisons, ou toute autre substance ayant une forte senteur, car ils en absorbent l'odeur.

9. Ne pas vendre d'œufs que l'on sait être méchants, ou avoir passés dans un incubateur, c'est déshonnéte.

10. Employer pour l'usage domestique les œufs malpropres, trop petits ou trop larges et mal formés.

11. Ne jamais exposer les œufs destinés au marché aux rayons du soleil ou à la pluie.

12. Se rappeler que les œufs sont périssables.

13. Envoyer les œufs au marché aussi régulièrement et fréquemment que possible.

14. S'assurer des boîtes d'expédition solides et justes en dimension, afin d'empêcher le cassage et de légères fissures.

Que chacun mette un peu ou beaucoup en pratique ces quelques suggestions et l'on aura vite constaté une amélioration dans ces précieux produits alimentaires que sont les œufs, et par suite augmentation de bénéfices.

Raoul DUMAINE, instructeur avicole.

REVUE DU COMMERCE

Les affaires sont généralement tranquilles et la collection est difficile. On ne prévoit pas de changements appréciables avant quelques semaines.

Dans les fruits cette semaine nous remarquons que les oranges Californiennes 25, se vendent \$2.75; les pommes Russett No 2, \$2.50; les oignons rouges 75 lbs, \$1.70; les oignons Valence au crete \$4.50.

Grains et farines.—On remarque que l'avoine 34 lbs, ordinaire se vend 70c à 75c, le blé d'Inde 90c à 95c, les fèves, \$2.75 à \$3.00, la farine Manitoba, d'hiver \$7.50, la patente Manitoba, \$8.00 à \$8.10, la Straight Roller \$8.00, l'extrait \$6.50 à \$6.75, la farine de boulangerie assortie \$7.50 à \$7.60, le baril, la patente Hung, 95 lbs, \$3.35 à \$3.50, la forte à levains \$2.55 à \$2.65, la patente d'Ontario \$2.50 à \$2.60, la straight Roller \$2.40, le gru blanc \$1.70 à \$1.90, la farine de blé d'Inde \$1.90 à \$2.00.

Provisions.—Le saindoux canadien se vend \$2.60 à \$2.70, le saindoux composé \$2.10 à \$2.20.

Dans les produits de la ferme il n'y a que les fèves blanches triées qui aient changé de prix. Elles se vendent \$2.75 à \$3.00 par 60 livres.

Il n'y a aucun changement de prix dans la quincaillerie et les couleurs.

Dans les métaux nous remarquons que le plomb en feuilles se vend \$8.00 à \$8.50, le zinc en Hugets "Spelter" \$8.00 à \$8.50, le zinc en feuilles No 8 se vend \$11.00 à \$11.25.

Les épicerie, les vins et les liquides demeurent aux mêmes prix.

Bois de chauffage.—Ébène 3 cts \$8.00; érable 2 1/2 pds, \$8.00; mélèze 2 pds, \$8.00; mélèze 2 1/2 pds, \$8.00; mélèze 3 pds, \$8.00; mélèze 3 1/2 pds, \$8.00; mélèze 4 pds, \$8.00; mélèze 4 1/2 pds, \$8.00; mélèze 5 pds, \$8.00; mélèze 5 1/2 pds, \$8.00; mélèze 6 pds, \$8.00; mélèze 6 1/2 pds, \$8.00; mélèze 7 pds, \$8.00; mélèze 7 1/2 pds, \$8.00; mélèze 8 pds, \$8.00; mélèze 8 1/2 pds, \$8.00; mélèze 9 pds, \$8.00; mélèze 9 1/2 pds, \$8.00; mélèze 10 pds, \$8.00; mélèze 10 1/2 pds, \$8.00; mélèze 11 pds, \$8.00; mélèze 11 1/2 pds, \$8.00; mélèze 12 pds, \$8.00; mélèze 12 1/2 pds, \$8.00; mélèze 13 pds, \$8.00; mélèze 13 1/2 pds, \$8.00; mélèze 14 pds, \$8.00; mélèze 14 1/2 pds, \$8.00; mélèze 15 pds, \$8.00; mélèze 15 1/2 pds, \$8.00; mélèze 16 pds, \$8.00; mélèze 16 1/2 pds, \$8.00; mélèze 17 pds, \$8.00; mélèze 17 1/2 pds, \$8.00; mélèze 18 pds, \$8.00; mélèze 18 1/2 pds, \$8.00; mélèze 19 pds, \$8.00; mélèze 19 1/2 pds, \$8.00; mélèze 20 pds, \$8.00; mélèze 20 1/2 pds, \$8.00; mélèze 21 pds, \$8.00; mélèze 21 1/2 pds, \$8.00; mélèze 22 pds, \$8.00; mélèze 22 1/2 pds, \$8.00; mélèze 23 pds, \$8.00; mélèze 23 1/2 pds, \$8.00; mélèze 24 pds, \$8.00; mélèze 24 1/2 pds, \$8.00; mélèze 25 pds, \$8.00; mélèze 25 1/2 pds, \$8.00; mélèze 26 pds, \$8.00; mélèze 26 1/2 pds, \$8.00; mélèze 27 pds, \$8.00; mélèze 27 1/2 pds, \$8.00; mélèze 28 pds, \$8.00; mélèze 28 1/2 pds, \$8.00; mélèze 29 pds, \$8.00; mélèze 29 1/2 pds, \$8.00; mélèze 30 pds, \$8.00; mélèze 30 1/2 pds, \$8.00; mélèze 31 pds, \$8.00; mélèze 31 1/2 pds, \$8.00; mélèze 32 pds, \$8.00; mélèze 32 1/2 pds, \$8.00; mélèze 33 pds, \$8.00; mélèze 33 1/2 pds, \$8.00; mélèze 34 pds, \$8.00; mélèze 34 1/2 pds, \$8.00; mélèze 35 pds, \$8.00; mélèze 35 1/2 pds, \$8.00; mélèze 36 pds, \$8.00; mélèze 36 1/2 pds, \$8.00; mélèze 37 pds, \$8.00; mélèze 37 1/2 pds, \$8.00; mélèze 38 pds, \$8.00; mélèze 38 1/2 pds, \$8.00; mélèze 39 pds, \$8.00; mélèze 39 1/2 pds, \$8.00; mélèze 40 pds, \$8.00; mélèze 40 1/2 pds, \$8.00; mélèze 41 pds, \$8.00; mélèze 41 1/2 pds, \$8.00; mélèze 42 pds, \$8.00; mélèze 42 1/2 pds, \$8.00; mélèze 43 pds, \$8.00; mélèze 43 1/2 pds, \$8.00; mélèze 44 pds, \$8.00; mélèze 44 1/2 pds, \$8.00; mélèze 45 pds, \$8.00; mélèze 45 1/2 pds, \$8.00; mélèze 46 pds, \$8.00; mélèze 46 1/2 pds, \$8.00; mélèze 47 pds, \$8.00; mélèze 47 1/2 pds, \$8.00; mélèze 48 pds, \$8.00; mélèze 48 1/2 pds, \$8.00; mélèze 49 pds, \$8.00; mélèze 49 1/2 pds, \$8.00; mélèze 50 pds, \$8.00; mélèze 50 1/2 pds, \$8.00; mélèze 51 pds, \$8.00; mélèze 51 1/2 pds, \$8.00; mélèze 52 pds, \$8.00; mélèze 52 1/2 pds, \$8.00; mélèze 53 pds, \$8.00; mélèze 53 1/2 pds, \$8.00; mélèze 54 pds, \$8.00; mélèze 54 1/2 pds, \$8.00; mélèze 55 pds, \$8.00; mélèze 55 1/2 pds, \$8.00; mélèze 56 pds, \$8.00; mélèze 56 1/2 pds, \$8.00; mélèze 57 pds, \$8.00; mélèze 57 1/2 pds, \$8.00; mélèze 58 pds, \$8.00; mélèze 58 1/2 pds, \$8.00; mélèze 59 pds, \$8.00; mélèze 59 1/2 pds, \$8.00; mélèze 60 pds, \$8.00; mélèze 60 1/2 pds, \$8.00; mélèze 61 pds, \$8.00; mélèze 61 1/2 pds, \$8.00; mélèze 62 pds, \$8.00; mélèze 62 1/2 pds, \$8.00; mélèze 63 pds, \$8.00; mélèze 63 1/2 pds, \$8.00; mélèze 64 pds, \$8.00; mélèze 64 1/2 pds, \$8.00; mélèze 65 pds, \$8.00; mélèze 65 1/2 pds, \$8.00; mélèze 66 pds, \$8.00; mélèze 66 1/2 pds, \$8.00; mélèze 67 pds, \$8.00; mélèze 67 1/2 pds, \$8.00; mélèze 68 pds, \$8.00; mélèze 68 1/2 pds, \$8.00; mélèze 69 pds, \$8.00; mélèze 69 1/2 pds, \$8.00; mélèze 70 pds, \$8.00; mélèze 70 1/2 pds, \$8.00; mélèze 71 pds, \$8.00; mélèze 71 1/2 pds, \$8.00; mélèze 72 pds, \$8.00; mélèze 72 1/2 pds, \$8.00; mélèze 73 pds, \$8.00; mélèze 73 1/2 pds, \$8.00; mélèze 74 pds, \$8.00; mélèze 74 1/2 pds, \$8.00; mélèze 75 pds, \$8.00; mélèze 75 1/2 pds, \$8.00; mélèze 76 pds, \$8.00; mélèze 76 1/2 pds, \$8.00; mélèze 77 pds, \$8.00; mélèze 77 1/2 pds, \$8.00; mélèze 78 pds, \$8.00; mélèze 78 1/2 pds, \$8.00; mélèze 79 pds, \$8.00; mélèze 79 1/2 pds, \$8.00; mélèze 80 pds, \$8.00; mélèze 80 1/2 pds, \$8.00; mélèze 81 pds, \$8.00; mélèze 81 1/2 pds, \$8.00; mélèze 82 pds, \$8.00; mélèze 82 1/2 pds, \$8.00; mélèze 83 pds, \$8.00; mélèze 83 1/2 pds, \$8.00; mélèze 84 pds, \$8.00; mélèze 84 1/2 pds, \$8.00; mélèze 85 pds, \$8.00; mélèze 85 1/2 pds, \$8.00; mélèze 86 pds, \$8.00; mélèze 86 1/2 pds, \$8.00; mélèze 87 pds, \$8.00; mélèze 87 1/2 pds, \$8.00; mélèze 88 pds, \$8.00; mélèze 88 1/2 pds, \$8.00; mélèze 89 pds, \$8.00; mélèze 89 1/2 pds, \$8.00; mélèze 90 pds, \$8.00; mélèze 90 1/2 pds, \$8.00; mélèze 91 pds, \$8.00; mélèze 91 1/2 pds, \$8.00; mélèze 92 pds, \$8.00; mélèze 92 1/2 pds, \$8.00; mélèze 93 pds, \$8.00; mélèze 93 1/2 pds, \$8.00; mélèze 94 pds, \$8.00; mélèze 94 1/2 pds, \$8.00; mélèze 95 pds, \$8.00; mélèze 95 1/2 pds, \$8.00; mélèze 96 pds, \$8.00; mélèze 96 1/2 pds, \$8.00; mélèze 97 pds, \$8.00; mélèze 97 1/2 pds, \$8.00; mélèze 98 pds, \$8.00; mélèze 98 1/2 pds, \$8.00; mélèze 99 pds, \$8.00; mélèze 99 1/2 pds, \$8.00; mélèze 100 pds, \$8.00; mélèze 100 1/2 pds, \$8.00; mélèze 101 pds, \$8.00; mélèze 101 1/2 pds, \$8.00; mélèze 102 pds, \$8.00; mélèze 102 1/2 pds, \$8.00; mélèze 103 pds, \$8.00; mélèze 103 1/2 pds, \$8.00; mélèze 104 pds, \$8.00; mélèze 104 1/2 pds, \$8.00; mélèze 105 pds, \$8.00; mélèze 105 1/2 pds, \$8.00; mélèze 106 pds, \$8.00; mélèze 106 1/2 pds, \$8.00; mélèze 107 pds, \$8.00; mélèze 107 1/2 pds, \$8.00; mélèze 108 pds, \$8.00; mélèze 108 1/2 pds, \$8.00; mélèze 109 pds, \$8.00; mélèze 109 1/2 pds, \$8.00; mélèze 110 pds, \$8.00; mélèze 110 1/2 pds, \$8.00; mélèze 111 pds, \$8.00; mélèze 111 1/2 pds, \$8.00; mélèze 112 pds,

Ottawa, 6.—Spéc.—Le gouvernement a publié, hier après-midi, la note officielle suivante :

Le Roi, accompagné de Lord Kitchener, a passé récemment en revue le contingent canadien et lui a trouvé de très bonne mine. Nos soldats ont supporté allègrement les souffrances provenant du mauvais temps et des marches forcées.

longer et Tremblay; ceux-ci ont déclaré que M. Tremblay avait laise du crâne fracturée et il s'est aussitôt transporté à l'hôpital par ambulance.

M. Tremblay n'avait pas en repris connaissance ce midi. On croit pas qu'il puisse vivre le temps.

Le conducteur du char No. 2 est M. Pouliot.

Feuilleton de L'ACTION SOCIALE

# Le Cricri du Foyer

Lorsqu'une jolie figure à laquelle vous êtes accoutumés se met en contact avec une autre, jolie figure, vous savez que quelquefois la comparaison la fait paraître moins fraîche et moins jolie, ne méritant guère la haute opinion que vous en aviez. Ce n'était nullement le cas, ni avec Dot ni avec May, car la figure de May faisait ressortir celle de Dot, et la figure de Dot celle de May, si naturellement et si agréablement qu'elles auraient dû naître sœurs—comme John Peerybingle fut sur le point de le dire lorsqu'il entra : c'était vraiment tout ce qui manquait à l'assortiment de ces deux jolies figures.

Tackleton avait apporté son gigot de mouton, et, merveille à raconter, une tarte encore... Nous ne regrettons pas un peu de profession lorsqu'il s'agit de nos fiancées ; on ne se marie pas tous les jours. A ces friandises venaient s'ajouter le pâté au veau et au jambon, et les autres choses—comme Mrs Peerybingle les appelait—c'est-à-dire des noix, des oranges et des petits gâteaux. Lorsque le repas fut servi sur la table, flanqué de l'écot de Caleb, qui était un grand plat en bois de pommes de terre fumantes (seul écot que, par un contrat solennel, il eût le droit de fournir), Tackleton offrit le bras à sa future belle-mère, pour la faire asseoir à la place d'honneur. Afin de mieux orner cette place d'honneur, la majestueuse personne s'était parée d'un bonnet monté, qui, dans ses calculs, devait inspirer aux plus étourdis des sentiments de vénération. Elle portait aussi des gants. Il faut être à la mode ou mourir. Caleb s'assit à côté de sa fille, Dot, et son ancienne amie d'enfance s'assirent à côté l'une de l'autre ; le bon volturier prit soin du bout de la table.

Miss Slowboy avait été isolée de tout autre meuble que la chaise où elle avait été assise, afin de ne rien avoir à sa portée pour heurter la tête du poupon. Elle regardait les poupées et les bonshommes, qui la regardaient elle aussi, ainsi que la compagnie. Les vieux bonshommes occupés à faire leur culte (tous en activité) prenaient surtout un véritable intérêt au piquenique, s'arrêtant parfois avant de sauter, comme s'ils écoutaient la conversation, et puis, faisant leur extrayant plongeon plusieurs fois de suite, sans se donner le temps de respirer, comme exaltés par une folle joie.

Certainement, si ces vieux bonshommes avaient eu la moindre envie de goûter une joie, maligne en contemplant la déconvenue de Tackleton, ils pouvaient largement se satisfaire. Tackleton ne pouvait parvenir à se mettre en belle humeur ; plus sa future devenait gaie dans la société de Dot, moins il était content, quoiqu'il les eût réunies dans un but d'amusement. C'était un vrai chien dans la manigance que Tackleton ; lorsqu'on riait et qu'il ne pouvait rire, il se persuadait aussitôt qu'on riait de lui !

"Ah ! May, dit Dot, chère amie, quels changements ! Comme à parler de ces jours de l'école, on se sent jeune !"

—Mais, remarqua Tackleton, vous n'êtes pas encore si vieille, il me semble.

—Voyez mon sage et laborieux mari, répliqua Dot, il ajoute au moins vingt années à mon âge ; n'est-il pas vrai, John ?

—Quarante, répondit John.

—Combien en ajouterez-vous à l'âge de May, monsieur Tackleton ? Je ne sais pas trop, dit Dot en riant, mais elle risque bien, ou prochain anniversaire de sa naissance, d'avoir près de cent ans.

—Eh ! eh ! s'écria Tackleton s'efforçant de rire ; mais il riait jaune, et l'air avec lequel il regarda Dot en eût pu croire qu'il l'aurait étranglée volontiers.

—Chérie, continua Dot, vous souvenez-vous comme nous parlions, à l'école, des maris, que nous choisissions un jour ? Je ne sais plus combien le mien devait être jeune, beau, gai, aimable, et quant à votre, May... ah ! chérie, je ne sais si je dois rire ou pleurer quand je pense quelles folles nous étions !"

Ne pas savoir si elle devait rire ou pleurer !... May parut fort bien le savoir, elle, car le sang lui monta au visage et les larmes lui vinrent aux yeux.

"Et ceux qui—les jeunes gens—ceux qui fixaient quelquefois notre attention ! continua Dot, ah ! que nous nous doutions peu de ce que prendraient les choses ! Je ne pensais guère à John, j'en suis bien sûre... et vous, May, si je vous avais dit que vous épouseriez un jour M. Tackleton, comme vous m'auriez soufflée, n'est-ce pas ?"

Quoique May ne répondit pas oui, certainement elle ne dit pas non, et n'exprima pas la moindre envie de le dire. Tackleton rit d'un rire bruyant. John Peerybingle rit

aussi de son rire de bonne humeur et d'homme heureux ; mais son rire était un rire à voix basse auprès de celui de Tackleton.

"Malgré tout cela, vous n'avez pu ni nous échapper ni nous résister, dit ce dernier. Nous voici, nous voici ; ou sont vos jeunes et joyeux fiancés à présent ?"

—Quelques-uns sont morts, dit Dot, quelques-uns oubliés. D'autres, s'ils pouvaient tout à coup se trouver avec nous en ce moment, ne pourraient croire que nous soyons les mêmes créatures. Ils ne croiraient ni leurs yeux ni leurs oreilles en nous voyant et en nous écoutant ; ils ne croiraient pas que nous puissions les oublier. Non, ils n'en croiraient rien.

—Holla ! Dot, s'écria le volturier. Petite femme !"

Elle avait parlé avec tant d'émotion et de chaleur, qu'elle avait besoin, sans doute, que quelqu'un l'appelât à elle-même. L'intervention de son mari n'avait rien d'amer, car il pensait n'intervenir que pour défendre le vieux Tackleton. Cette douce réprimande suffit à Dot et à May ; mais il y eut une émotion extraordinaire même dans son silence, et elle fut remarquée par l'astucieux Tackleton, qui avait fixé sur elle son oeil à demi fermé. Il s'en souvint aussi dans l'occasion, comme vous le verrez.

May ne prononça pas une parole, ni en bien ni en mal, mais elle restait immobile, baissant les yeux, comme si elle n'éprouvait aucun intérêt à ce qui s'était passé. La bonne dame, sa mère, intervint aussi à son tour, faisant observer d'abord que les jeunes filles étaient des jeunes filles, et que le temps passé était le temps passé : "Tant que la jeunesse est jeune et étourdie, dit-elle, elle se conduit avec l'étourderie de la jeunesse." Après avoir avancé deux ou trois autres propositions tout aussi incontestables, elle ajouta, avec une pensée dévote, qu'elle remerciait le ciel d'avoir toujours eu dans sa fille May une fille sage et soumise. Elle ne s'en attribuait aucunement le mérite, quoiqu'elle eût mille raisons de penser que cela lui était dû exclusivement. Relativement à M. Tackleton, au point de vue de la morale, c'était un homme sur lequel on ne tarissait pas d'éloges, et au point de vue du mariage, il faudrait être fou pour refuser un pareil gendre. Cette dernière phrase fut débitée avec emphase. Relativement à la famille dans laquelle il allait entrer, après avoir sollicité la main de May, elle pensait que M. Tackleton savait que, malgré la mauvaise fortune, elle avait des prétentions à la noblesse, et que, si certaines circonstances, dépendant du commerce de l'indigo, diraient-elle encore, sans s'expliquer davantage, s'étaient passées différemment, elle serait peut-être très riche. Mais pourquoi faire allusion au passé ? Aussi, ne rappellerait-elle que sa fille avait d'abord rejeté l'offre de M. Tackleton, et supprimerait-elle maintes autres choses qu'elle racontait cependant. En résumé, son expérience et son observation lui avaient démontré que les mariages où il y avait le moins de ce qu'on appelle follement et romanesquement de l'amour étaient toujours les plus heureux. Elle espérait donc du mariage prochain de sa fille le plus de bonheur possible pour elle—non pas un bonheur exalté—mais l'article solide et durable. Elle conclut en informant la compagnie qu'elle avait surtout vécu dans l'attente du jour qui devait lui rendre le lendemain, et qu'une fois ce jour passé, elle ne désirerait plus rien que d'être expédiée à n'importe quel agréable cimetière.

Comme ces remarques étaient tout à fait sans réplique, heureuse propriété de toute remarque générale et hors de propos, elles changèrent le cours de la conversation et ramenèrent l'attention au pâté de jambon et de veau, au gigot froid, aux pommes de terre et à la tarte. De peur que le vin en bouteille ne fût négligé, John Peerybingle proposa de boire à l'heureux mariage du lendemain avant de poursuivre son voyage.

Car il faut savoir que John Peerybingle ne faisait qu'une halte où il était, une halte pour faire manger et boire son cheval. Il lui fallait aller à quatre ou cinq milles plus loin ; quand il retournerait, le soir, il ramenait Dot dans sa voiture, après avoir fait une autre halte avant de rentrer chez lui. C'était l'ordre du jour de tous les piqueniques, et il n'y en avait pas eu d'autre depuis leur fondation.

Deux personnes présentes, outre la fiancée et le fiancé, firent peu d'honneur à ce toast. Une d'elles était Dot, trop troublée et agitée pour se tenir devantage aux incidents de la fête, et l'autre était Berthe, qui se leva de table précipitamment avant tout le monde.

"Bonjour, dit le robuste Peerybingle en jetant sur ses épaules son épaisse redingote de voyage ; je serai de retour à l'heure accoutumée. Bonjour à tous."

—Bonjour, répondit Caleb. On eût dit que ce bonjour de Caleb était prononcé par lui machinalement, et il fit de la main aussi un vrai geste d'automate, car toute son attention était absorbée par Berthe, qu'il suivait de son regard inquiet dont rien n'altérerait l'expression.

"Bonjour, jeune fripon, dit le joyeux volturier, se penchant pour baiser l'enfant que Tilly Slowboy, occupée avec son couteau et sa fourchette, venait de déposer endormi (et, chose étrange ! sans accident) dans une petite cabane garnie par Berthe ; bonjour ; le temps viendra, je l'espère ; mon garçon, où vous irez braver le froid et laisseriez votre vieux père avec sa pipe et ses rhumatismes au coin de la cheminée. Eh ! où est Dot ?"

—Me voici, John, dit-elle en tressaillant.

—Allons, allons, reprit John en frappant l'une contre l'autre ses mains retentissantes, la pipe ?

—J'avais tout à fait oublié la pipe, John."

Oublié la pipe !... a-t-on idée d'une chose pareille ?... elle avait oublié la pipe !"

"Je vais la garnir tout de suite. C'est bientôt fait."

Mais ce ne fut pas sitôt fait non plus. La pipe était à sa place ordinaire, dans la poche de la redingote du volturier, avec la petite baguette, l'ouvrage de Dot, où elle prenait le tabac ; mais sa main était si tremblante qu'elle s'y embarrassait (cette petite main qui y entraînait et en sortait si aisément). Méprises sur méprises ! elle s'acquitta très maladroitement de ces petites fonctions pour lesquelles le vieux Tackleton, qui avait tant vanté son adresse, aussi, pendant qu'elle remplissait la pipe et l'allumait, Tackleton la regardait malicieusement avec son oeil à demi fermé, qui augmentait encore sa confusion chaque fois qu'il rencontrait les siens. C'est-à-dire qu'il la surprenait obliquement de sa fascination sinistre.

"Eh ! mon Dieu, quelle maladroite, Dot, vous êtes, cet après-midi ! lui dit John ; je crois vraiment que j'aurais mieux fait tout cela moi-même."

Après cette remarque sans malice, John sortit, et bientôt on entendit dans la rue la vive musique de Boxer, du vieux cheval et de la voiture. Caleb n'entendit rien, toujours immobile, toujours rêveur et regardant sa fille avec la même expression.

"Berthe, dit-il enfin avec douceur, qu'est-il arrivé ? Combien vous êtes changée en quelques heures, ma chère fille ! Depuis ce matin, vous avez été silencieuse et triste... toute la journée... qu'y a-t-il ? dites-moi !"

—O mon père ! mon père ! s'écria la jeune aveugle fondant en larmes, ô mon sort ! mon cruel sort !"

Caleb s'essuya les yeux avec la main avant de lui répondre.

"Mais songez combien vous étiez heureuse et gaie, Berthe ! combien vous étiez bonne, combien vous étiez aimée, et par plusieurs personnes."

—C'est ce qui me fend le cœur, cher père, si prévenant et si attentif pour moi, si bienveillant pour moi !"

Caleb tremblait de la comprendre.

"Etre... être aveugle, Berthe, ma pauvre fille... c'est, ajouta-t-il en bégayant, une grande affliction, mais..."

—Je ne l'ai jamais ressentie, s'écria la jeune fille, jamais complètement, du moins, jamais. J'ai quelquelque désiré de vous voir ou de le voir, lui... vous voir une fois, mon père, seulement, rien qu'une minute, afin de connaître ce que je renferme ici comme un trésor (elle mit la main sur son cœur) ; pour être sûre que je ne m'abusais pas, car quelquefois (mais j'étais enfant alors) j'ai pleuré, dans mes prières, la nuit, en pensant que vos chères images pourraient bien ne pas ressembler à celles qui montent sans cesse de mon cœur au ciel. Mais je n'ai pas conservé longtemps cette inquiétude, elle s'est évanouie... je me sens contente et calme."

—Et vous le serez encore, dit Caleb.

—Mais, mon père, ô mon bon et tendre père, soyez indulgent pour moi si je suis coupable, dit la jeune aveugle, ce n'est pas le chagrin qui m'aurait fait ainsi."

Son père ne put retenir le flot de ses larmes... il y avait dans sa voix un accent si touchant ! Mais il ne la comprenait pas encore.

"Amenez-la-moi, dit Berthe, je ne puis garder ce secret en moi-même... amenez-la-moi, mon père."

Elle sentit que son père restait hésitant et indécis.

"C'est May, dit-elle, amenez-moi May."

May, entendant son nom, vint à elle et lui toucha le bras. La jeune aveugle se retourna aussitôt et lui

saisit les deux mains.

"Regardez mon visage, chère amie, bonne et tendre amie, dit Berthe, laissez-y avec vos beaux yeux, et dites-moi si la vérité y est écrite."

—Chère Berthe, oui."

La jeune aveugle, roulant ses yeux éteints d'où s'échappait un torrent de larmes, lui dit :

"Il n'est pas dans mon âme un vœu ou une pensée qui ne soit pour votre bonheur, belle May ; il n'est pas dans mon âme un souvenir plus profond et plus reconnaissant que celui de vos attentions pour l'aveugle Berthe, vous qui pouvez être si fière de vos yeux et de votre beauté ; mais vous fîtes toujours la même pour moi, alors que nous étions deux enfants, s'il y a eu une enfance aussi pour l'aveugle Berthe. J'appelle toutes les bénédictions sur votre tête—que le bonheurs guide tous vos pas, je ne le souhaite pas moins ardemment, chère May, dit-elle avec une plus tendre étreinte, pas moins ardemment, ma bien chère, parce qu'aujourd'hui mon cœur a été presque brisé en apprenant que vous alliez être sa femme. Mon père, May, et vous, Marie, ah ! pardonnez-moi à cause de tout ce qu'il a fait pour distraire les ennuis de la pauvre aveugle, pardonnez-moi à cause de votre confiance en moi, lorsque j'appelle la ciel à témoin que je ne pouvais lui désirer une femme plus digne de sa bonté."

En parlant ainsi, elle avait quitté les mains de May pour s'attacher à ses vêtements dans une attitude de plus en plus suppliante, jusqu'à ce qu'en achevant son étrange confession, elle se laissât tomber enfin aux pieds de son amie, et cacha dans les plis de sa robe sa tête aveugle.

"Grand Dieu ! s'écria son père, éclairé tout à coup sur la vérité, ne l'ai-je trompée depuis le berceau pour finir par lui briser le cœur !"

Il fut heureux pour tous que Dot, cette jolotte Dot, cette diligente et active petite Dot, car elle l'était, quelles que fussent ses imperfections—quelque sentiment de haine que vous deviez éprouver pour elle quand vous saurez tout—il fut heureux pour tous, dis-je, qu'elle fût là sans elle, il serait difficile de dire comment cela aurait fini. Mais Dot, recouvrant sa puissance d'esprit, intervint avant que May eût répondu ou que Caleb eût prononcé un mot de plus.

"Venez, venez, chère Berthe, venez avec moi ! donnez-moi le bras, May. C'est bien—voyez comme elle est déjà plus calme, et que c'est aimable à elle de penser à nous ! dit la gracieuse petite femme en baissant Berthe au front—Venez, chère Berthe, venez. Et voici son excellent père qui viendra avec nous. Vous venez, Caleb, n'est-ce pas ?"

Bien ! fort bien ! C'était une noble petite femme dans ces occasions, et il aurait fallu avoir le cœur bien dur pour résister à son influence. Quand elle eut conduit hors de l'atelier Caleb et sa fille, afin qu'il pussent se consoler l'un l'autre, sachant bien qu'ils ne pouvaient se consoler qu'ainsi, elle revint d'un pas léger, et aussi fraîche, comme on dit, qu'une marguerite. Je dirais plus fraîche, moi. Elle revint pour monter la garde auprès de ce petit personnage en gants et en bonnet, cette chère créature, toute pleine de son importance de matrone, à qui il était essentiel de ne laisser rien découvrir.

"Apportez-moi notre poupon chéri, Tilly, dit-elle en plaçant une chaise près du feu ; pendant que je le tiendrai sur mes genoux, vous Mrs Fielding, Tilly, qui m'apprendra à soigner les enfants, et me renseignera sur une vingtaine de choses que j'ignore complètement. Le voulez-vous bien, Mrs Fielding ?"

Vous souvenez-vous du géant gallois, dont l'intelligence était si lourde—selon la légende populaire—que dans sa stupide émigration il n'hésita pas à exécuter sur lui-même une fatale opération chirurgicale, en croyant imiter le tour de jongleur que faisait devant lui son ennemi mortel, à l'heure du déjeuner ? Eh bien, ce bien, ce géant lui-même ne se laissa pas prendre plus facilement au piège que la vieille dame à l'adroite ruse de Dot. Il était temps. Tackleton était allé faire un tour dehors ; deux ou trois personnes de la société avaient causé entre elles dans un coin, abandonnant Mrs Fielding pendant deux minutes à ses propres ressources. C'en était assez pour provoquer toute sa dignité, et lui faire encore déplorer pendant vingt-quatre heures cette mystérieuse révolution dans le commerce de l'indigo qui avait infusé si fatalement sur sa fortune. Mais une déférence si flatteuse pour son expérience, de la part de la jeune mère, fut si irrésistible, qu'elle commença à l'instruire de la meilleure grâce du monde : elle vint s'asseoir devant la méchante Dot, et là, pendant une demi-heure, elle débita plus de recettes infatigables qu'il n'en eût fallu (si on les eût suivies) avec May : tous petits moyens d'abréger un autre Samson au mallot.

Pour changer de thème, Dot se mit à coudre... Elle portait toujours dans sa poche le contenu d'une boîte à ouvrage ; je ne sais comment cela se faisait... Puis elle donna le sein à son nourrisson, puis encore un peu de couture ; et lorsque la vieille dame eut causé à voix basse pour tuer le jeune Peerybingle, eut-il ger l'après-midi qui lui réussit merveilleusement. Enfin, quand le jour baissa, comme c'était une règle

établie dans ces piqueniques qu'elle se chargeait de remplacer Berthe dans tous les soins du ménage, elle alluma le feu, nettoya le foyer, prépara la table à thé, tira le rideau de la fenêtre, et alluma une chandelle. Cela fait, elle jeta un air ou deux sur une espèce de hampe grossière que Caleb avait imaginée pour Berthe, et les jeta fort bien, car la nature lui avait donné une oreille délicate, aussi bien faite pour la musique qu'elle l'eût été pour porter des bijoux, si elle en avait eu l'heure de servir le thé sonna. Tackleton revint pour en prendre et passer la soirée.

Caleb et Berthe l'avaient devancé. Caleb s'était assis pour travailler ; mais il ne put parvenir à faire sa tâche de l'après-midi, le pauvre homme, tant il était inquiet, tant il avait de remords en pensant à sa fille. C'était tout à fait touchant de le voir oisif sur son tabouret de travail, regardant Berthe avec anxiété et se répétant à lui-même : Ne l'ai-je trompée depuis le berceau que pour lui briser le cœur !

La nuit vint, le thé était pris ; Dot avait fini de laver les tasses et les soucoupes ; ce fut alors... car il faut bien en arriver là, et à quoi servirait de ne pas le dire encore ? ce fut alors que, voyant approcher l'heure où un bruit lointain de roues allait bientôt annoncer le retour de son mari, Dot changea encore de manière d'être, rougit et pâlit alternativement ; bref, parut très agitée—non comme le sont les honnêtes femmes qui attendent leurs maris ; non, non, non ; c'était une autre agitation.

Mais voici le bruit des roues, le bruit des pas d'un cheval, les aboiements d'un chien, et enfin tous les bruits bien connus de l'oreille de Dot. On gratte à la porte : c'est Boxer.

"Quel est ce pas ? s'écria Berthe en tressaillant."

—Le pas de qui, si ce n'est le mien ? répondit le volturier apparaissant sur le seuil avec sa bonne figure rouge par le froid piquant de la nuit.

—L'autre pas, répéta Berthe, celui de l'homme qui vous suit ?

—Il n'y a pas moyen de la tromper, remarqua le volturier en riant. Entrez, monsieur, vous serez le bienvenu ; n'ayez pas peur."

Il parlait d'une voix haute à celui qui entra avec lui ; c'était le vieux monsieur sourd.

"C'est l'étranger que vous avez déjà vu une fois, Caleb, dit le volturier ; vous voudrez bien le reconnaître ici jusqu'à ce que nous partions."

—Oh ! oui, sûrement, John, et c'est me faire honneur.

—Il est le meilleur compagnon qu'on puisse avoir quand on a des secrets à se communiquer, poursuivit John ; je crois posséder d'assez bons pommours ; mais je puis dire qu'il les a mis à l'épreuve. Asseyez-vous, monsieur ; vous êtes avec des amis ici—vous enchanterez de vous voir."

Après avoir introduit ainsi l'étranger avec un son de voix qui confirmait ce qu'il avait avancé sur ses pommours, il ajouta de sa voix naturelle : "Une chaise dans le coin de la cheminée, et qu'on le laisse tranquillement assis et occupé à regarder autour de lui ; c'est tout ce qu'il demande ; on le contente à peu de frais."

Berthe avait écouté attentivement. Elle appela Caleb auprès d'elle quand il eut placé une chaise pour l'étranger, et lui demanda tout bas de lui décrire leur visiteur. Quand Caleb l'eût fait, sans fiction cette fois, avec une fidélité scrupuleuse, elle fit un mouvement, soupira et sembla ne plus éprouver le moindre intérêt pour le nouveau venu. Le volturier était en verve, ce bon garçon de John ! Il était plus enchanteré que jamais de sa petite femme, qu'il alla rejoindre dans le coin où elle était seule. "Quelle gauche petite femme elle est ce soir ! dit-il entourant de son rude bras sa taille fine, et cependant je l'aime encore comme cela. Regardez Dot. Quelle gauche petite femme !"

Il lui montra du doigt le vieux monsieur. Elle baissa les yeux. Je crois qu'elle trembla. "Ah ! th ! th ! il est plein d'admiration pour vous ! dit le volturier ; il ne m'a parlé que de vous en venant ici. Ah ! c'est un bon vieux garçon, et il m'a fait plaisir."

—Je voudrais qu'il eût choisi un plus digne sujet, John, répondit-elle avec un regard inquiet promenant autour de la chambre, mais qui s'adressait surtout à Tackleton.

—Un plus digne sujet ? s'écria le jovial John en existant-il ? Allons, à bas la grosse redingote, à bas l'épais fichu qui m'entoure le cou, à bas toutes les couvertures d'hiver, et passons une agréable demi-heure près du feu."

—Très humble serviteur, Mrs Fielding ! Faisons une partie de cartes, vous et moi ! Oui, voilà qui est aimable. Les cartes et la table, Dot ; un verre de bière aussi, petite femme, s'il en reste."

Sa proposition d'une partie fut acceptée par la vieille Mrs Fielding avec un gracieux empressement, et ils commencèrent bientôt. D'abord le volturier regardait autour de lui avec un sourire, et de temps en temps il appelait Dot pour qu'elle viât, pardessus son épaule, examiner son jeu et le conseiller sur quelque point difficile. Mais son adversaire étant une joyeuse rigide et sujette à la faiblesse de marquer quelques points de trop, exigeait de sa part une telle vigilance, qu'il eût besoin que rien ne vint dis-

traire ses yeux et son oreille. Les cartes finirent par absorber toute son attention ; il ne pensa plus qu'à son jeu jusqu'à ce qu'une main s'appuyât sur son épaule et lui rappelât qu'il y avait un Tackleton au monde.

"Je suis fâché de vous déranger ; mais un mot tout de suite."

—C'est moi qui vais donner, répondit John—c'est le moment critique."

—Oui, le moment critique, reprit Tackleton ; venez, mon cher..."

Il y avait dans l'expression de ce pâle visage quelque chose qui força le volturier de se lever immédiatement, et de demander avec inquiétude de quoi il s'agissait.

"Quoi ! John Peerybingle ! dit Tackleton ; j'en suis bien fâché—oui, bien fâché—j'en avais peur—c'était ce que je soupçonnais depuis le commencement."

—Qu'est-ce ? demanda encore le volturier, l'effroi sur la figure."

—Chut ! je vais vous le montrer, si vous venez avec moi."

Le volturier le suivit sans prononcer un mot de plus. Ils traversèrent une cour où les étoiles brillèrent sur leurs têtes, et par une porte de derrière ils passèrent dans le comptoir de Tackleton, où il y avait une fenêtre vitrée qui commandait le magasin, lequel était fermé pour la nuit. Aucune lumière n'éclairait le comptoir, mais deux lampes allumées dans la longue et étroite boutique en forme de galerie reflétaient leur clarté jusque sur la fenêtre.

"Un moment, dit Tackleton. Avez-vous le courage de regarder à travers ce vitrage ? pensez-vous le pouvoir ?"

—Pourquoi pas ? répondit le volturier."

—Un moment encore, dit Tackleton ; pas de violence, cela ne servirait à rien et pourrait être dangereux. Vous êtes un homme robuste, et vous pourriez commettre un meurtre avant de vous en douter."

Le volturier le regarda en face et recula d'un pas comme s'il eût reçu un coup, puis il s'élança vers la fenêtre et il vit..."

Ah ! quelle ombre funeste sur le foyer ! ô Cricri fidèle ! ô femme perdue !"

Il la vit avec le vieux monsieur—legnel n'était plus un vieux monsieur, mais un beau jeune homme, portant à la main la fausse perruque blanche sous laquelle il s'était introduit dans sa maison misérable et désolée ; il la vit qui souffrait qu'il lui passât le bras autour de la taille lorsqu'ils se dirigeaient lentement vers la porte par laquelle ils étaient entrés dans la longue boutique. Il la vit s'arrêter, il la vit se retourner—ah ! revoir ainsi ce visage bien-aimé !—il la vit ajuster de ses mains les cheveux montés sur la tête de l'inconnu, et rire en l'ajustant, rire sans doute de sa crédule confiance."

Sa forte main se ferma convulsivement, et il eût assommé un lion d'un coup de poing ; mais il la rouvrit aussitôt et la déploya devant les yeux de Tackleton (car il aimait encore, il aimait même en ce moment), et se retirant dans un coin, il tomba sur un comptoir... pleurant comme un enfant."

Lorsque Dot entra dans l'atelier de Caleb, prête à partir, John avait sa redingote boutonnée jusqu'au menton, ne s'occupant que de son cheval et de ses paquets."

"Allons, John, mon cher ami, Bonsoir, May ; bonsoir, Berthe !"

—Put-elle bien les embrasser ? put-elle paraître si gaie en leur disant adieu ? put-elle sans rougir leur montrer son visage ?—Oui, Tackleton la surveillait de près, et il en fut témoin."

Tilly endormait l'enfant, et elle passa deux ou trois fois devant Tackleton en répétant d'une voix monotone :

"Savoir qu'elle serait sa femme brisait donc son cœur ! Son père ne la trompait-il depuis le berceau que pour finir par briser son cœur !"

—Allons, Tilly, donnez-moi le marmot, Bonsoir, monsieur Tackleton. Où est John, bonté du ciel ?"

—Il veut marcher à la tête du cheval, répondit Tackleton, qui l'aida à prendre sa place."

—Mon cher John, marchez ? la nuit ?"

John, qu'on eût pris pour un mannequin affublé, ne répondit que par un signe de tête affirmatif. Le perfide étranger et la petite bonne étaient dans la voiture, le vieux cheval leva le pas. Boxer, Boxer, qui ne savait rien, courut en avant ; puis, rebrousant chemin, il courut en arrière, il courut à droite, il courut à gauche, traçant un cercle autour de la voiture, toujours jappant, toujours gai et triomphant."

Lorsque Tackleton fut parti, lui aussi, pour escorter Mrs Fielding et May, sa fille, jusque chez elles, le pauvre Caleb s'assit près du feu à côté de Berthe, déchiré d'inquiétudes et de remords, ne cessant de se répéter en la regardant tristement : "Ne l'ai-je trompée depuis le berceau que pour lui percer le cœur !"

Les bonshommes qui avaient été mis en mouvement pour amuser le poupon étaient tous depuis longtemps rentrés dans leur repos. Au milieu de la faible lumière qui les éclairait au milieu de ce sombre silence, on aurait pu croire que c'était une stupeur fantastique qui avait tout à coup rendu immobiles ces imperturbables poupées, si agi-

les naguère ; ces chevaux de bois aux yeux fixes, aux naseaux ouverts ; ces vieux barbons suspendus en l'air, les uns pliés en deux, les autres debout, les autres agenouillés... devant la porte où ils avaient tant de fois fait la bascule ; les casse-noisettes grimaçant ; et ces animaux qui se dirigeaient par couples vers l'arche de Noé, comme des écoliers en promenade ;—ils pouvaient bien être frappés de stupeur, en effet, s'ils croyaient que perfide et Tackleton aimé.

## TROISIEME CRI

Deux heures sonnaient à l'horloge de Hollande lorsque le volturier s'assit au coin de son feu, si triste, si triste, qu'il semblait avoir fait peur au coucou, qui, exhalant des dix notes mélodieuses, se replongea dans le palais mauresque, et ferma sur lui sa porte à trappe, comme si ce spectacle inaccoutumé éprouvait trop sa sensibilité."

Si le petit faucheur avait été armé de la mieux aiguillée des faux et en avait dirigé les coups répétés sur le cœur de John, il n'aurait pu le blesser plus cruellement que n'avait fait Dot.

Ce cœur était si plein d'amour pour elle, si bien enlaidi des mille liens que formaient autour de lui ses plus doux souvenirs et tant de qualités charmantes ; ce cœur s'était transposé pour Dot en un tel si dévoué à son culte ; ce cœur, si naïf et si sincère dans son dévouement, était un tel mélange de force et de faiblesse, qu'il repoussait d'abord toute pensée de colère et de vengeance, tenant toujours à conserver l'image brisée de son idole.

Mais peu à peu, progressivement, devant ce foyer devenu pour lui froid et sombre, John sentit naître d'autres pensées plus farouches, comme un vent d'orage s'élève tout à coup avec la nuit. L'étranger était sous son toit déshonoré. Trois pas le conduiraient à la porte de la chambre ; un coup enfoncerait cette porte. "Vous pourriez commettre un meurtre avant de le savoir," avait dit Tackleton. Comment pourrait-il être un meurtre si l'on donnait au traître le temps de lutter avec lui ? N'était-il pas le plus jeune des deux ?

C'était une pensée funeste, qui venait mal à propos dans ce moment de sombres méditations. C'était une pensée de rage, le poussant à quelque acte de vengeance qui pourrait faire de son heureuse maison une de ces maisons maudites où les voyageurs solitaires redoutent de passer la nuit.—où les imaginations timides voient des ombres s'adresser de farouches regards à la lueur d'une lampe nue, où ils entendent des bruits étranges quand la tempête gronde.

## Agenda spirituel

FEVRIER.—Sainte APOLLINE

*Pensée.* — Veillez attentivement sur vous, lorsque vous aurez à parler de votre prochain, car rien n'est plus subtil et plus perfide que la langue : Parler sans penser, c'est être sans viser.

*Pense deux fois avant de parler, tu en parleras deux fois mieux.* Hillegar.

*Pratique.*—Ne médire de qui que ce soit.

*Intention particulière.* — Prier pour les personnes affligées.

*Oraison jaculatoire.*—Mon Dieu et mon tout !

## L'INFORMATION

LUNDI, LE 8 JANVIER 1915.

La prière de S. S. Benoît XV pour la paix, a été lue, hier, dans toutes les églises catholiques d'Angleterre, de France et d'Italie. A St-Pierre de Rome, hier après-midi, cette prière a été dite par le Souverain Pontife lui-même en présence de 22 cardinaux et plus de 60,000 fidèles.

Hier, à l'église de Notre-Dame du chemin, bénédiction et inauguration solennelle d'un ex-voto de reconnaissance à la Sainte-Vierge, présenté par les pèlerins canadiens qui ont fait le pèlerinage de Lourdes et de Rome, l'été dernier.

On annonce la mort de M. l'abbé L.-M. Tallon, curé de St-Michel de Naperville, décédé hier, à l'âge de 74 ans. Il était le frère de l'hon. M. Tallon, ancien premier ministre de la province de Québec.

L'empereur de Russie et l'empereur d'Allemagne sont actuellement à la ligne de bataille, en Pologne, pour encourager par leur présence leurs armées respectives.

Les communiqués officiels ne signalent aucun changement important sur les grands théâtres de la guerre.

La bataille dans les vallées Inster et Szeszuppe, de la Prusse-Est a pris un caractère plus acharné.

La bataille sur la rive gauche de la Vistule, en Pologne russe, continue à faire rage. Les troupes moscovites ont non seulement maintenu leurs positions sur la rivière Bzura, mais dans un grand mouvement d'offensive elles se sont emparées d'une importante position allemande au nord du village de Vitkovitz.

Dans la région de Borjow, les Russes se sont emparés de plusieurs tranchées de l'ennemi et ont capturé quelques mitrailleuses.

La bataille se continue acharnée dans les Carpathes. Petrograd annonce de sérieux succès et la capture de 2,000 prisonniers.

En Belgique et en France c'est l'artillerie qui joue encore le principal rôle. L'artillerie française maintient sa supériorité. "Nos troupes, dit le dernier communiqué officiel de Paris, ont gagné du terrain en Champagne, au nord de Massiges".

L'Allemagne essaie de justifier sa détermination de bloquer tout le commerce maritime de l'Angleterre, à partir du 18 janvier, sans égard pour les vaisseaux des nations neutres.

On annonce de Washington que si Berlin ne garantit pas que les cargos ne contenant aucune contrebande de guerre ne seront pas inquiétés et que la vie des passagers et de l'équipage de ces navires n'est pas absolument garantie, les autorités américaines feront entendre d'énergiques protestations.

La Turquie a enfin donné satisfaction à l'Italie pour l'incident de Rodéide. Le Consul anglais a été remis en liberté, et les troupes turques ont salué le drapeau italien et lui ont fait réparation d'honneur.

Quatre torpilleurs des Alliés ont bombardé, hier, les forts turcs des Dardanelles et y ont fait sauter deux dépôts de munitions.

On est porté à croire, à Ottawa, que nous aurons des élections générales immédiatement après la session fédérale, c'est-à-dire au mois de juin ou en septembre au plus tard.

## UN INCIDENT SUR LA FRONTIÈRE ROUMAINE

Paris, 8.—Spéc.—Une dépêche de Nish dit que les troupes autrichiennes ont violé le territoire roumain à Turnzverin. On rapporte que le feu contre les gardes-frontières qui s'opposaient à leur passage et qu'il s'en est suivi une lutte sanglante. Des renforts considérables vinrent au secours des Roumains et on rapporte qu'au bout de deux heures les Autrichiens furent forcés de se replier, emportant un grand nombre de blessés.

La possession de Turnzverin aurait permis aux Autrichiens de commander complètement Kladovo, la seule place de Serbie sur le Danube permettant de communiquer avec la Roumanie.

# Combat sur toute la ligne, de la Prusse-Est jusqu'aux Carpathes

## Nulle part les Teutons ne peuvent faire échec à l'offensive russe

La prière du Pape pour la paix a été dite hier dans toutes les églises catholiques d'Angleterre, de France et d'Italie

Sur le théâtre occidental des hostilités, les Allemands n'ont livré, ces deux jours-ci, presque aucune attaque d'infanterie. Le canon allemand s'est fait entendre, notamment dans le secteur d'Arras, au nord d'Ecurie, et dans la région située au nord de Soissons.

L'ennemi a été repoussé dans la région de Nieuport et Champagne, au nord de Beauséjour; les troupes anglaises se sont emparées d'une briguelette située à un kilomètre à l'est de Cuiuchy, sur la route qui va de Béthune à la Bassée.

Les Français ont fait de légers progrès en Champagne, au nord de Massiges.

Sur le théâtre oriental de la guerre, la mêlée redevient de plus en plus violente, notamment dans les vallées de l'Inster et de la Szeszuppe, en Prusse orientale.

Les Russes se sont emparés d'un important point d'appui allemand, au nord du village de Vitkovitz, et d'une large section de tranchées allemandes, dans la région de Borjow.

Dans les Carpathes, ils continuent d'aller de l'avant, au nord de la ligne Sbor-Stropko-Mezelobor. Dans la région de la passe Beskid, les Moscovites ont fait échec à l'offensive austro-allemande. De même, dans la passe Vysokoff et sur les routes qui mènent à Nadvorna.

On rapporte que le czar et le kaiser ont tous les deux rejoint leurs armées, sur les champs de bataille de l'Europe orientale.

Le consul britannique à Hodeida, en Turquie d'Asie, a été relâché par les Ottomans, qui ont sauté le drapeau italien, en signe de séparation.

On mande de Londres que le "Goeben" a été pratiquement démantiblé en frappant une mine turque, dans la mer Noire.

On a lu, hier, dans les églises de France et d'Angleterre, une prière de Sa Sainteté Benoît XV en faveur de la paix.

## Nouvelle victoire anglaise à la Bassée

Londres, 8.—Le correspondant officiel qui accompagne les troupes britanniques donne le récit des engagements qui se sont livrés, lundi dernier, entre les troupes allemandes et les troupes britanniques.

"Les Allemands, écrit-il, se sont portés à l'attaque encore une fois, au sud du canal de la Bassée, mais pas avec autant de vigueur que dans le passé. Le combat commença aux petites heures du matin par un assaut contre une tranchée minuscule creusée tout près du canal. L'assaut réussit, deux contre-attaques livrées par nos troupes n'ayant pu nous permettre de reprendre le terrain perdu."

"Au lever du jour, cependant, notre artillerie ouvrit sur l'ennemi un feu si précis que sa position devint intenable. Nous livrâmes alors une contre-attaque plus violente et nos soldats, se ruant de l'avant, non seulement délogèrent les Allemands de la tranchée que ceux-ci avaient prise, mais ils s'emparèrent d'un autre poste situé du côté de l'ennemi, sur une des rives du canal. Il y avait sur cette rive une succession de postes de rassemblement, et nous nous trouvâmes désormais établis sur un de ces postes."

"Nos réserves surgirent ensuite et, dépassant notre ligne de feu, qui gardait le premier poste ennemi, elles se ruèrent sur le deuxième, et en repoussèrent les occupants."

## Les communiqués officiels

Paris, 8.—Voici la teneur du bulletin officiel publié, samedi après-midi, par le Ministère de la Guerre, en France :

"Le 5 février (vendredi), on n'a signalé aucun engagement d'infanterie."

"Entre Arras et Reims, il s'est livré des combats d'artillerie qui nous ont apporté des résultats satisfaisants. Il n'y a rien de changé à la situation, du côté de Perthes et de Massiges."

"Dans l'Argonne et dans la région de la Woëvre, l'artillerie française a détruit, hier, un convoi ennemi et incendié un autre convoi de 25 fourgons."

"Il n'y a rien à signaler sur le reste de la ligne de bataille. A un endroit situé au nord-est de Somme, nous avons abattu un ballon captif en arrière des lignes allemandes."

Samedi soir, le même Ministère a publié le bref communiqué suivant :

"Les seuls événements dignes de mention qu'on nous ait signalés, ce soir, sont la canonnade très puissante maintenue par notre artillerie en Belgique et dans la vallée de l'Aisne, et les progrès légers que nos troupes ont faits en Champagne, au nord de Massiges."

## LES BULLETINS FRANÇAIS D'HIER

Hier après-midi, le Ministère de la guerre, en France, a publié le communiqué officiel dont voici la teneur :

"En Belgique, la journée du 6 février a été calme. Entre le canal et la route qui va de Béthune à la Bassée, à un kilomètre à l'est de Cuiuchy, les Anglais se sont emparés d'une briguelette, où l'ennemi s'était maintenu jusqu'à aujourd'hui."

"Dans le secteur d'Arras, au nord"

qui se livre dans les vallées de l'Inster et de la Szeszuppe s'est accrue de violence.

"Le front de bataille établi sur la rive gauche de la Vistule (en Pologne russe) se développe sous un feu d'artillerie très violent. Au cours de plusieurs contre-attaques livrées par les Allemands, nos troupes non seulement maintiennent leurs positions sur la rive gauche de la Bzura, près de son point de rencontre avec la Vistule, mais elles ont entrepris un nouveau mouvement d'offensive et enlevé un point d'appui ennemi très important, au nord du village de Vitkovitz."

"Sur un immeuble situé près de Borjow, nous avons pris une section considérable des tranchées allemandes de première ligne, de même qu'une partie des tranchées de seconde ligne, et capturé six mitrailleuses. Dans la région de Borjow, l'ennemi a livré trois attaques violentes, mais sans succès."

"Nous avons repoussé sans difficultés les attaques livrées par l'ennemi, dans la région de Malagostche et de Khentziny, de même que dans la région de la Haute-Vistule, dans le voisinage de Khabibogovitz, et en Galicie, au sud de Tsenykovitz. Dans les Carpathes, il se poursuit une bataille acharnée au nord de la ligne Sbor-Stropko-Mezelobor, où nous continuons à aller de l'avant."

"Dans la région de la passe Beskid, nous avons mis en échec un mouvement d'offensive de l'ennemi. Nos forces, établies dans la passe Vysokoff et sur les routes qui mènent à Nadvorna, ont repoussé avec vigueur toutes les attaques de l'ennemi. Dans les Carpathes, nous avons fait encore plus de 2,000 prisonniers."

## LE CONFLIT ANGLO-TURC

Constantinople, via Amsterdam et Londres, 8.—On a publié, hier, à Constantinople, le communiqué officiel suivant :

"Nos avant-gardes sont arrivées dans la région située à l'est du canal de Suez, et elles ont acculé au canal les avant-gardes britanniques. Il s'est livré autour d'Ismaïlia et d'El-Kanlara des batailles, qui durent encore."

## L'Allemagne et les Nations neutres

Elle essaie de justifier sa détermination de bloquer tout le commerce maritime anglais.

Berlin, 8.—Dans une note officielle, le gouvernement allemand publie le texte de son mémoire relatif aux mesures prises pour son prétendu blocus des flottes britanniques.

Ce communiqué déclare que, depuis le commencement de la guerre, l'Angleterre a fait à l'Allemagne une guerre commerciale qui défie tous les principes du droit international et que le gouvernement anglais a mis sur la liste de contrebande des articles qui ne sont pas utiles pour les militaires en éliminant toute distinction entre contrebande relative et contrebande absolue. Les puissances neutres, dit le mémoire, ont acquiescé à ces mesures prises par l'Angleterre et qui sont incompatibles à la liberté de la mer. L'Angleterre s'excuse en disant que ces mesures sont de l'interdit vital de l'Empire. L'Allemagne se voit à regret obligée d'alléguer cette même raison pour justifier les mesures qu'elle prend contre l'Angleterre. L'Allemagne déclare les eaux britanniques zone de guerre, y compris la Manche, et s'attaquera à tout le commerce ennemi. A partir du 18 février, elle détruira tout navire ennemi qui se trouvera dans cette zone sans s'occuper du péril qu'encourront les personnes qui se trouveront sur ces navires.

Les puissances neutres sont prévenues de ne pas s'engager dans cette zone de guerre où leurs navires s'exposent à être coulés bien que des instructions aient été données de ne pas faire violence aux navires neutres, reconnus comme tels.

## LES VUES AMÉRICAINES

Washington, 8.—Les restrictions faites dans le mémoire allemand sont considérées comme plus rassurantes bien que l'avertissement que les navires neutres pourraient courir risque d'être coulés cause un malaise.

Le cabinet n'a encore pris aucune décision au sujet de l'envoi d'un protestant par le gouvernement américain mais il s'enquerra probablement des mesures qui vont être prises pour protéger les équipages et les passagers.

## DECLARATION ALLEMANDE

Berlin, 8.—La vice-chancelier Clemens Dollbrueck a déclaré positivement que le grain envoyé des Etats-Unis en Allemagne ne sera pas utilisé pour l'armée. Le gouvernement donne cette assurance et de cette façon le grain ne sera pas un article de contrebande.

## Les prières pour la paix

### Grandes cérémonies à Rome

Rome, 8.—Hier on se souvint, dans les différentes basiliques et églises de Rome, les prières demandées par le Souverain Pontife pour obtenir de Dieu la cessation du feu de la guerre et le rétablissement de la paix entre les nations qui s'entre-déchirent.

A trois heures, les cloches des quatre cents églises de la Ville Eternelle appelaient les fidèles à s'unir aux supplications du Père commun de tous les fidèles. En dépit de la pluie qui tombait la foule s'est réunie dans les églises pour prendre part aux prières.

C'est à Saint-Pierre que le spectacle fut le plus imposant. Plus de 50,000 personnes s'étaient massées dans les nefs de la basilique. Sur cette mer humaine les lignes de l'immense église se dessinaient d'en haut, de toutes les décorations dont on a coutume de les revêtir aux jours de fêtes, ce qui les rendait plus imposantes encore, peut-être. Dans cet après-midi sombre, seuls, sur l'autel papal, quelques clergés à la lumière tremblante jetaient une lueur incertaine sur les quatre colonnes torsées qui appuient le baldaquin, et sous le dôme immense.

Sa Sainteté Benoît XV fit son entrée dans la basilique, précédé de sa cour et de vingt-deux cardinaux. Il monta à l'autel papal et commença les prières auxquelles répondit comme un écho puissant la voix de la foule qui remplissait les nefs.

Des places spéciales avaient été réservées aux membres du Sacré-Collège, aux patriarches, aux archevêques et évêques, aux membres du corps diplomatique, à la noblesse romaine, à la Cour papale et aux représentants des institutions religieuses.

## EN EUROPE ORIENTALE

Petrograd, 8.—On a publié, samedi soir, à Petrograd, le communiqué suivant émané de l'état-major général de l'armée russe :

"En Prusse orientale, la mêlée

dans le voisinage de Khabibogovitz, et en Galicie, au sud de Tsenykovitz. Dans les Carpathes, il se poursuit une bataille acharnée au nord de la ligne Sbor-Stropko-Mezelobor, où nous continuons à aller de l'avant."

"Dans la région de la passe Beskid, nous avons mis en échec un mouvement d'offensive de l'ennemi. Nos forces, établies dans la passe Vysokoff et sur les routes qui mènent à Nadvorna, ont repoussé avec vigueur toutes les attaques de l'ennemi. Dans les Carpathes, nous avons fait encore plus de 2,000 prisonniers."

"Sur un immeuble situé près de Borjow, nous avons pris une section considérable des tranchées allemandes de première ligne, de même qu'une partie des tranchées de seconde ligne, et capturé six mitrailleuses. Dans la région de Borjow, l'ennemi a livré trois attaques violentes, mais sans succès."

"Nous avons repoussé sans difficultés les attaques livrées par l'ennemi, dans la région de Malagostche et de Khentziny, de même que dans la région de la Haute-Vistule, dans le voisinage de Khabibogovitz, et en Galicie, au sud de Tsenykovitz. Dans les Carpathes, il se poursuit une bataille acharnée au nord de la ligne Sbor-Stropko-Mezelobor, où nous continuons à aller de l'avant."

"Dans la région de la passe Beskid, nous avons mis en échec un mouvement d'offensive de l'ennemi. Nos forces, établies dans la passe Vysokoff et sur les routes qui mènent à Nadvorna, ont repoussé avec vigueur toutes les attaques de l'ennemi. Dans les Carpathes, nous avons fait encore plus de 2,000 prisonniers."

## LE CONFLIT ANGLO-TURC

Constantinople, via Amsterdam et Londres, 8.—On a publié, hier, à Constantinople, le communiqué officiel suivant :

"Nos avant-gardes sont arrivées dans la région située à l'est du canal de Suez, et elles ont acculé au canal les avant-gardes britanniques. Il s'est livré autour d'Ismaïlia et d'El-Kanlara des batailles, qui durent encore."

## L'Allemagne et les Nations neutres

Elle essaie de justifier sa détermination de bloquer tout le commerce maritime anglais.

Berlin, 8.—Dans une note officielle, le gouvernement allemand publie le texte de son mémoire relatif aux mesures prises pour son prétendu blocus des flottes britanniques.

Ce communiqué déclare que, depuis le commencement de la guerre, l'Angleterre a fait à l'Allemagne une guerre commerciale qui défie tous les principes du droit international et que le gouvernement anglais a mis sur la liste de contrebande des articles qui ne sont pas utiles pour les militaires en éliminant toute distinction entre contrebande relative et contrebande absolue. Les puissances neutres, dit le mémoire, ont acquiescé à ces mesures prises par l'Angleterre et qui sont incompatibles à la liberté de la mer. L'Angleterre s'excuse en disant que ces mesures sont de l'interdit vital de l'Empire. L'Allemagne se voit à regret obligée d'alléguer cette même raison pour justifier les mesures qu'elle prend contre l'Angleterre. L'Allemagne déclare les eaux britanniques zone de guerre, y compris la Manche, et s'attaquera à tout le commerce ennemi. A partir du 18 février, elle détruira tout navire ennemi qui se trouvera dans cette zone sans s'occuper du péril qu'encourront les personnes qui se trouveront sur ces navires.

Les puissances neutres sont prévenues de ne pas s'engager dans cette zone de guerre où leurs navires s'exposent à être coulés bien que des instructions aient été données de ne pas faire violence aux navires neutres, reconnus comme tels.

## LES VUES AMÉRICAINES

Washington, 8.—Les restrictions faites dans le mémoire allemand sont considérées comme plus rassurantes bien que l'avertissement que les navires neutres pourraient courir risque d'être coulés cause un malaise.

Le cabinet n'a encore pris aucune décision au sujet de l'envoi d'un protestant par le gouvernement américain mais il s'enquerra probablement des mesures qui vont être prises pour protéger les équipages et les passagers.

## DECLARATION ALLEMANDE

Berlin, 8.—La vice-chancelier Clemens Dollbrueck a déclaré positivement que le grain envoyé des Etats-Unis en Allemagne ne sera pas utilisé pour l'armée. Le gouvernement donne cette assurance et de cette façon le grain ne sera pas un article de contrebande.

## Les prières pour la paix

### Grandes cérémonies à Rome

Rome, 8.—Hier on se souvint, dans les différentes basiliques et églises de Rome, les prières demandées par le Souverain Pontife pour obtenir de Dieu la cessation du feu de la guerre et le rétablissement de la paix entre les nations qui s'entre-déchirent.

A trois heures, les cloches des quatre cents églises de la Ville Eternelle appelaient les fidèles à s'unir aux supplications du Père commun de tous les fidèles. En dépit de la pluie qui tombait la foule s'est réunie dans les églises pour prendre part aux prières.

C'est à Saint-Pierre que le spectacle fut le plus imposant. Plus de 50,000 personnes s'étaient massées dans les nefs de la basilique. Sur cette mer humaine les lignes de l'immense église se dessinaient d'en haut, de toutes les décorations dont on a coutume de les revêtir aux jours de fêtes, ce qui les rendait plus imposantes encore, peut-être. Dans cet après-midi sombre, seuls, sur l'autel papal, quelques clergés à la lumière tremblante jetaient une lueur incertaine sur les quatre colonnes torsées qui appuient le baldaquin, et sous le dôme immense.

Sa Sainteté Benoît XV fit son entrée dans la basilique, précédé de sa cour et de vingt-deux cardinaux. Il monta à l'autel papal et commença les prières auxquelles répondit comme un écho puissant la voix de la foule qui remplissait les nefs.

Des places spéciales avaient été réservées aux membres du Sacré-Collège, aux patriarches, aux archevêques et évêques, aux membres du corps diplomatique, à la noblesse romaine, à la Cour papale et aux représentants des institutions religieuses.

## EN EUROPE ORIENTALE

Petrograd, 8.—On a publié, samedi soir, à Petrograd, le communiqué suivant émané de l'état-major général de l'armée russe :

"En Prusse orientale, la mêlée

## N'oublions pas

Certains gens, des catholiques mêmes, aiment à proclamer qu'en examinant telle question ou en prenant telle attitude, ce n'est pas comme catholiques ou comme chrétiens qu'ils pensent et agissent. Ils se figurent probablement qu'ils rétréciraient leur point de vue, fausseraient leur jugement, ou vivraient leur action, s'ils laissaient s'y glisser une pensée ou un motif pris de leur foi. Ils s'imaginent qu'ils auront des idées d'autant plus larges, que le divin et le surnaturel n'entreront pour rien dans leur vision intellectuelle; ils croient que le moyen de bien y voir clair, c'est de ne pas laisser entrer dans la caverne où ils manipulent leurs idées et leurs systèmes, le moindre rayon de lumière céleste. Cette lumière pourrait, en effet, gâter les images qu'ils veulent obtenir, qui leur plaisent, dont ils ont besoin pour les intérêts de leur cause. Leur cause, bien entendu, n'est pas celle de l'Eglise ni celle de Dieu.

Ces hommes peuvent être ingénieux, disert, éloquent, bien intentionnés; ils peuvent même de bonne foi se croire et se proclamer très bons catholiques. Ils doivent en plus se croire assez fins et assez avisés pour ne pas prendre à la lettre ni même bien au sérieux la grande parole de saint Paul adoptée par Pie X, de vénérée mémoire, pour en faire sa devise *Instaurare omnia in Christo*. Ce n'est pas à eux qu'on fera croire que le même saint Paul a parlé sans figure de style quand il a dit : *Omnia propter electos operatus est Deus : Dieu a tout fait pour le salut des élus*.

"Le fondement et le principe de toutes les erreurs modernes, a dit le savant P. Libératore, est la scission plus ou moins radicale que l'on voudrait établir entre la nature et la grâce, la raison et la foi."

Commentant la parole de Pie IX qui avait proclamé que le but des ennemis de l'Eglise est de détruire absolument la cohésion nécessaire qui par la volonté de Dieu unit l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, le sage évêque de Poitiers, le cardinal Pie écrivait : *Si l'on cherche le premier et le dernier mot de l'erreur contemporaine, on reconnaît avec évidence que ce que l'on nomme l'esprit moderne, c'est la revendication du droit acquis ou inné de vivre dans la pure sphère de l'ordre naturel.* C'est de ne pas tenir compte de Dieu et de l'Eglise, au moins dans la vie publique. C'est que les catholiques ne doivent pas se distinguer ni se différencier, dans la vie publique, des hérétiques et des infidèles.

Mais pourquoi répétez-vous encore cette vérité? disent les uns, mieux disposés. Pourquoi énoncer encore cette prétention choquante? disent les autres.

—Autant vaudrait dire : pourquoi donc dénoncer le grand mal moderne, qui déborde de tous côtés? Pourquoi s'obstiner à vouloir guérir, quand le monde veut être malade? Pourquoi chercher à sauver quoi que ce soit de l'incendie qui envahit tout? Pourquoi lutter contre le courant qui emporte tout à l'abîme?

D'abord, le courant, l'incendie, la maladie qui débordent de tous côtés n'emportent pas tout; ils n'emportent pas ceux qui sont bien fixés, par une foi intelligente, au roc de l'Eglise, qui n'est ni submergé ni ébranlé, et qui ne le sera pas.

Ensuite, Dieu et l'Eglise ne nous ordonnent pas de vaincre, mais de combattre.

Les Papes nous disent d'arborer notre drapeau catholique, de ne pas rougir de notre foi, de ne pas la dissimuler, de ne pas l'oublier. Ils nous parlent ainsi au nom de Dieu, qui est meilleur tacticien que tous les prétendus sages, et qui tient en ses mains la victoire. Il la donne aux siens, quand ceux-ci la méritent par leur foi, et il la leur retire, quand ils doutent de lui, de sa sagesse, de sa puissance.

Le monde moderne et aussi les catholiques modernes sont bien malades. Leur grande maladie c'est de ne pas avoir la foi ou de ne pas avoir l'intelligence de leur foi.

## A propos de bottes

Les journaux annoncent que le War-Office en est venu à la décision toute récente, de ne pas employer la chaussure canadienne, comme article d'équipement du soldat anglais et que, d'autre part, notre gouvernement fédéral se dispose à sévir contre les fournisseurs malhonnêtes qui, largement payés pour bien chauffer nos recrues, n'ont donné qu'une marchandise de qualité inférieure.

Pour les coupables est bien. Affirmer que voler les gouvernements est tout aussi répréhensible que de voler les individus, c'est proclamer une vérité opportune et que l'on devrait sanctionner plus souvent qu'on ne le fait. Mais la ne devrait pas se borner le travail de la commission d'enquête qui sera instituée pour connaître de cette sale affaire.

Le mal n'est pas seulement dans le manque de sens moral chez quelques fabricants et marchands; il est surtout dans le système de favoritisme politique, maintenu et développé chez nous par les politiciens d'hier et ceux d'aujourd'hui.

Pour empêcher le retour de ces sortes de malhonnêtetés, il ne suffit pas d'accroître, dans une publicité à huis-clos, des épithètes plus ou moins infamantes à des noms... propres; il faut que nos hommes publics déclarent, avec franchise et courage, qu'il n'est plus nécessaire désormais, pour être porté sur les listes des fournisseurs du gouvernement, de s'être inscrit comme fournisseur de la caisse du parti au pouvoir.

Aussi longtemps que celles-ci seront un double de celles-ci, la question des bottes de nos soldats... restera en permanence au feuillet des scandales politiques.

Il ne faut jamais demander aux autres plus de vertu qu'on en a soi-même. Que les gouvernements corrigent d'abord, chez eux, les vices qu'ils trouvent, avec raison, si laids chez ceux qu'ils gouvernent.

Quand ils auront cessé de recevoir des fonds secrets et des pots-de-vin pour les contrats qu'ils accordent ou les concessions qu'ils

octroient, ils seront bien venus à invoquer la morale publique contre ceux qui les trompent ou les exploitent. D'ici là... ils peuvent s'attendre à ce que les fournisseurs "se remboursent".

Si, après avoir cherché d'où origine ce scandale, la commission d'enquête parlementaire dont on annonce la création, veut s'arrêter un peu à considérer tout le tort que cette criminelle aventure peut causer à l'essor de notre industrie canadienne, elle ne manquera pas d'en avoir long à nous raconter.

Nos produits industriels faisaient "leur grande première" sur le marché mondial. C'était le temps où, fiers de leur assurer un crédit qui réunit toutes les conditions d'une durable solidité, et, en première ligne, l'honnêteté scrupuleuse.

Par la faute d'industriels après au gain, dépourvus du sens de la justice, obtus et aveugles jusqu'au point de ne pas penser au lendemain; grâce aussi au manque de surveillance ou de compétence de la part des autorités, nous en resterons peut-être longtemps encore au certificat que vient de donner le War-Office à notre industrie de la chaussure.

Il est plus que temps d'avoir le patriotisme des réformes nécessaires, si nous ne voulons pas nous ruiner... à propos de bottes.

AUBERT DU LAC.

## LE CRIME D'UN PRISONNIER FRANÇAIS

Amsterdam, 8.—Spéc.—Des journaux du Hanovre reçus ici rapportent qu'un prisonnier de guerre français, du nom de Lescuyer, a été condamné à deux ans de prison pour avoir commis un crime contre la personne du Souverain en crevant les yeux d'un portrait du Kaiser.

## LES REFUGIES EN FRANCE

Paris, 8.—Spéc.—Le ministre de l'Intérieur,





# LA GUERRE DES NATIONS

**A FUMER ET CHOUER**





## Agenda spirituel

11 FEVRIER.—SAINT HILARION  
Pensée.—De même que les nuages obscurcissent le ciel, ainsi les repos trop copieux obscurcissent notre âme. Combien les ouragans jettent le désordre dans les éléments, ainsi l'usage immodéré des aliments porte le trouble dans notre estomac; et comme les vagues détruisent le vaisseau, ainsi l'intempérance détruit notre âme.—S. Chrysologue.

Pratique.—Se priver d'un dessert.

Oraison jaculatoire.—Seigneur, pardonne-moi mes péchés!

## L'INFORMATION

MERCREDI, LE 10 FEVRIER 1915.  
L'honorable M. Pierre-Evariste Leblanc, avocat, C. R. de Montréal, ancien député de Laval à Québec et, durant plusieurs années, chef de l'opposition conservatrice à la Législature, dont il fut le président pendant tout un Parlement, est nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Le nouveau lieutenant-gouverneur arrivera, ce soir, à Québec, où il sera l'hôte d'honneur de l'honorable M. Adolphe Turgeon, président du Conseil législatif, et il assistera, demain, aux funérailles de son prédécesseur en office, Sir François Langlois.

L'honorable M. T.-C. Casgrain, ministre des Postes dans le gouvernement fédéral, représentera le cabinet Borden aux obsèques du lieutenant-gouverneur défunt.

L'actuel député provincial de Laval, M. J.-W. Lévesque, qui a succédé à l'honorable M. Leblanc en cette qualité, s'empresse de télégraphier à son ancien rival politique, devenu son chef hiérarchique, l'expression de ses compliments respectueux et de ses hommages.

Il paraît assuré que M. le Capitaine Victor Pelletier, aide-de-camp du gouverneur sous les deux derniers titulaires, sera invité par le nouveau gouverneur à conserver les mêmes fonctions.

On annonce que M. Tellier, chef actuel de l'opposition à la Législature, fera, à la plus prochaine occasion favorable, une déclaration officielle au sujet de la rumeur persistante qu'il se dispose à abandonner ce poste.

Le Président Wilson, des Etats-Unis, ne catégoriquement les bruits qui avaient couru, disant que le Colonel House, délégué en Europe par le Président, en qualité de représentant personnel, ait pour mission de chercher à négocier la paix.

Le roi Albert de Belgique confère au généralissime Joffre la Grand-Croix de l'Ordre de Léopold, et le chef des armées françaises, en exprimant au roi des Belges sa reconnaissance et son appréciation, voit dans cette courtoisie royale un nouveau gage d'union entre les deux armées alliées de France et de Belgique.

On mande de Pétersbourg à Washington que la Russie est loin d'être aussi désireuse que le laissent entendre certaines informations, d'engager des négociations pour la paix avec l'Autriche-Hongrie.

Le bulletin officiel de France, hier soir, ne signale aucun incident d'importance; il se borne à rapporter que, le 8 février, à Fay, au sud-est de Péronne, les soldats de France ont fait sauter une galerie de mine où les combattants ennemis étaient encore au travail.

Vienne rapporte qu'il n'y a point de changement en Pologne ni en Galicie occidentale, où les duels d'artillerie sont continus. Le même communiqué ajoute que "les alliés austro-hongrois", après une bataille de plusieurs jours, ont pris le village de Volovec, que les Russes défendent avec obstination. Ils tirent de nombreux prisonniers et saisissent un important matériel de guerre.

Dans toutes les passes des Carpathes, apprend-on de la même source, les engagements sérieux se multiplient, et dans la partie ouest, les attaques des Russes ont été infructueuses; les Moscovites y auraient même perdu 340 prisonniers et trois mitrailleuses. "Nous continuons d'avancer en Bukovine, poursuit le communiqué, et nous avons pris Wama."

Le calme continue de prévaloir, sur le théâtre occidental de la guerre, et l'intérêt demeure concentré sur les opérations dans l'Est.

Il se confirme que les Allemands ont fait dans leur tentative de briser la ligne de défense des Russes devant Varsovie et qu'ils ont alors reporté vers la Prusse orientale une partie de leurs efforts, afin d'y faire échec à l'offensive moscovite, qui devient un danger de plus en plus imminent pour eux.

Les Russes poussent une pointe entre Tilsit et Insterburg, menaçant de tourner le passage difficile des lacs Mazouziens et de marcher contre Koenigsberg et Danzig, déferlant sur toute une portion du territoire prussien.

## L'offensive allemande a échoué en Pologne

Les troupes moscovites auront bientôt envahi toute la Prusse-est.—La proclamation allemande et les explications du ministre Von Jagow

La situation n'a pas beaucoup changé. Le calme prévaut sur le théâtre occidental des hostilités, tandis qu'en Europe orientale, Varsovie paraît échapper définitivement aux Tontons, qui se voient débordés par le flot moscovite en Prusse orientale, entre Tilsit et Insterburg, tout droit sur le chemin qui conduit à Koenigsberg et à Danzig.

Le canon tonne toujours en Pologne russe et en Galicie occidentale. D'après le témoignage de Vienne, les troupes austro-hongroises se sont emparées d'un village situé au nord de Volovec. Elles vont de l'avant en Bukovine, où elles se sont emparées de Wama.

En Belgique, les Allemands ont bombardé Ypres et Furnes. Ils ont lancé des projectiles enflammés sur Soissons.

A Bagatelle, le combat durait encore, le 7 février. Au cours de l'après-midi, le 8 février, les troupes françaises ont fait sauter, en face de Fay, au sud-est de Péronne, une galerie de mine où les soldats ennemis étaient au travail.

## Versions officielles

Paris, 10.—Voici la teneur du communiqué officiel publié, hier après-midi, par le Ministère de la Guerre, en France:

"En Belgique, hier, il s'est livré des combats intermittents d'artillerie; Ypres et Furnes ont été bombardés. L'artillerie belge a détruit une ferme et dispersé les Allemands qui l'occupaient.

Sur la route qui relie Béthune à la Bassée, nous avons repris, hier, un moulin où l'ennemi avait réussi à s'installer.

"L'ennemi a bombardé Soissons avec des projectiles, dans le but de mettre la ville en feu. Sur tout le front de l'Aisne, et en Champagne, notre artillerie a riposté puissamment aux batteries allemandes.

"Dans l'Argonne, le combat qui s'est développé autour de Bagatelle s'est continué, hier, sur un des points les plus touffus de la forêt, et il est devenu, par conséquent, tout à fait confus. D'une façon générale, chaque côté réussit à maintenir ses lignes.

"L'effectif engagé dans ce combat, le 7 février, n'excédait pas 3 ou 4 bataillons de part et d'autre. Hier, un seul bataillon français prit part à ce combat.

"En Lorraine et dans les Vosges, hier, il s'est livré des combats d'artillerie."

Hier soir, le même Ministère a publié le communiqué officiel dont voici la teneur:

"Il n'y a rien de vraiment important à signaler.

"Au cours de l'après-midi de lundi, le 8 février, nous avons fait sauter, en face de Fay, au sud-est de Péronne, une galerie de mines.

## La situation générale

Londres, 10.—L'opinion publique en Angleterre et dans les pays neutres de l'Europe continue à s'émouvoir de la menace de blocus faite par l'Allemagne à la Grande-Bretagne. La question de l'usage du pavillon neutre par les navires-marchands continue également d'agiter les esprits.

La Grèce a déjà répondu au mémoire allemand publié sur cette question. Elle s'attend que ses vaisseaux-marchands vont continuer à se voir protéger par les règles concernant la navigation en haute mer et que les côtes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande ne seront l'objet d'aucun blocus véritable. De leur côté, la Hollande et les pays scandinaves se préparent à dit-on, à faire des représentations conjuguées à l'empire du kaiser.

Le vaisseau américain "Wilhelmina" est arrivé à Falmouth, avec sa cargaison de grain en destination d'Hambourg. On croit qu'il a reçu l'ordre d'arrêter à Falmouth, de la part d'un vaisseau-patrouille britannique, car c'est l'intention du gouvernement britannique d'empêcher ce vaisseau de nier en Allemagne. Il veut aussi soumettre le litige à un tribunal des prises.

On mande, par ailleurs, de Falmouth, que le capitaine du "Wilhelmina" a déclaré avoir jeté l'ancre dans ce port, sans y être forcé par qui que ce soit.

## SCR TERRE

Le calme prévaut sur les champs de bataille de la France et de la Belgique.

En Europe orientale, les Allemands ont échoué dans leur tentative d'atteindre Varsovie. Ils ont transporté beaucoup de leurs troupes en Prusse orientale, pour mieux faire face à l'avancée moscovite dans cette région. Les Russes, en effet, vont de l'avant, de ce côté-là. Ils menacent de s'enfoncer, comme un coin, entre Tilsit et Insterburg, et de contourner ainsi la région difficile des lacs Mazouziens. Si le succès leur sourit, ils auront envahi une partie considérable de la Prusse orientale et ils se trouveraient juste sur la voie qui mène à Koenigsberg et à Danzig.

Sur la campagne qui se poursuit en Galicie et dans les Carpathes, on manque de détails. On sait, pourtant, que du côté de l'ouest, les Russes vont de l'avant, tandis que du côté de l'est, ils rencontrent une forte opposition, qui les a obligés, probablement, à évacuer la Bukovine.

En somme, la situation n'a pas beaucoup changé. Jusques à quand durera-t-elle? C'est le secret de Dieu.

## Le plaidoyer allemand

Berlin, via La Haye et Londres, 10.—Le ministre des affaires étrangères, en Allemagne, Gottlieb von Jagow, est à l'heure actuelle en court séjour à Berlin, en l'absence du Kaiser, qui est parti pour le théâtre oriental des hostilités. Monsieur le ministre accorde des entrevues. Il a causé, hier, avec un correspondant de la Presse associée.

De quoi? Des mesures prises, récemment, par l'Amirauté allemande contre la Grande-Bretagne. M. Jagow s'est efforcé d'expliquer à son interlocuteur que ces mesures visent le trafic ennemi et non pas neutre, et que le malentendu créé par la publication de la proclamation allemande est dû au retard apporté à la transmission du mémoire qui accompagne et complète la dite proclamation. Von Jagow avoue que l'expression "blocs par sous-marins" pouvait prêter à cette confusion.

Le communiqué publié, le 4 fe-

ou les soldats ennemis étaient au travail."

## LA VERSION DE BERLIN

Berlin, 10.—On a publié, hier après-midi, à Berlin, le communiqué officiel suivant, qui pécherait plutôt, s'il y avait lieu, par excès de réticence.

"Sur le théâtre occidental des hostilités, il ne s'est produit rien d'important.

"Sur la frontière de la Prusse orientale, il s'est livré quelques engagements de peu d'importance. Ailleurs, la situation n'a pas changé."

## LA VERSION AUTRICHIENNE

Vienne, via Londres, 10.—On a publié, hier, à Vienne, le bulletin officiel dont voici la teneur:

"Il ne s'est produit aucun changement en Pologne et en Galicie occidentale, où il s'est livré des engagements d'artillerie.

"Les alliés austro-hongrois, hier, se sont emparés, après un combat de plusieurs jours, d'un village situé au nord de Volovec et que les Russes avaient défendu avec opiniâtreté. Elles ont fait de nombreux prisonniers et pris quantité de munitions et de matériel de guerre.

"Sur les autres fronts de bataille des Carpathes, il s'est livré de rudes combats. Dans le secteur occidental, les attaques des Russes ont été couronnées de succès, et 340 prisonniers, de même que trois mitrailleuses, sont tombés entre nos mains.

"Nous continuons à aller de l'avant en Bukovine, et nous nous sommes emparés de Wama."

l'Angleterre, grâce à des mesures inadmissibles en droit international, a paralysé le commerce des pays neutres avec l'Allemagne, afin de forcer le peuple allemand à mourir de faim.

"Quoi qu'il en soit, ajoute von Jagow, les propriétaires de navires-marchands ennemis n'ont droit à aucune considération, si, comme ce fut déjà un peu le cas, ils s'arment contre les forces navales allemandes ou leur opposent de la résistance. Depuis que l'Amirauté britannique a, le 31 janvier, donné instruction aux propriétaires de navires britanniques de faire usage de pavillons neutres, les vaisseaux neutres, même abstraction faite des risques inévitables de la guerre, s'exposent à se voir prendre pour des navires-marchands ennemis et à subir le traitement réservé à ces vaisseaux.

"C'était sur ce danger que notre

communiqué attirait particulièrement l'attention.

"Les forces navales allemandes ont, de fait, reçu l'ordre de n'user d'aucune violence contre les vaisseaux neutres, tant que ceux-ci se reconnaissent comme tels, mais les instructions confidentielles données par l'Amirauté britannique de faire usage de pavillons neutres rend ce travail d'identification extrêmement difficile.

"Qu'ils navires neutres, par conséquent, évitent, comme nous les en avons instamment priés dans des communiqués déjà publiés, la zone de guerre y désignée, jusqu'à nouvel ordre."

Von Jagow a déclaré que l'Allemagne n'avait reçu aucune protestation de la part des pays neutres, au sujet des mesures prises par l'Amirauté allemande, bien que plusieurs se soient enquis auprès d'elle de la portée de ces mesures.

## Les opérations russes

Petersbourg, 10.—L'offensive allemande contre Varsovie est à la veille d'échouer complètement.

Et le mouvement d'offensive en Prusse-Est, qui avait été entrepris pour faire diminuer la pression que l'ennemi exerçait sur la ligne russe à l'ouest de Varsovie, a donc été couronné de succès.

Les Allemands retirent des troupes en toute hâte de leurs positions le long de la Vistule et des régions Goumine-Borjimow pour les diriger vers le nord de la Prusse-est, afin d'endiguer le flot russe qui se déroule lentement mais sûrement et menace d'envahir bientôt toute la Prusse.

Il est évident que le mouvement d'offensive russe destiné à rejeter les Allemands sur les frontières de leur pays est commencé. Le moral de l'ennemi est beaucoup affecté par les échecs qu'il a subis en Pologne et son impuissance à s'emparer de Varsovie. Du 28 janvier au 6 février, les Allemands ont mis tout en œuvre pour trouver la ligne russe dans la région de Borjimow. Plusieurs divisions ont été lancées contre les positions fortifiées des Moscovites, mais elles ont été impitoyablement fustigées par l'artillerie russe. Sur un point de la ligne, notamment, tout un régiment allemand a été anéanti.

Des dépêches reçues de Varsovie portent à 27,000 les pertes allemandes dans la bataille de Borjimow, dont 15,000 hommes tués.

Une bataille acharnée se livre au

nord de la Vistule, dans la région de Rypin, pendant qu'une grande armée russe s'avance en Prusse-est, près de Johannesberg, pour attaquer l'ennemi en flanc.

Après avoir occupé Rypin, les Russes s'avancent vers Culbinj et Bobryzn.

Pour résister à la marche des Russes, dont le front s'étend depuis Johannesberg via Miawa et Rypin jusqu'à la région inférieure de la Vistule, les Allemands ont concentré quatre corps d'armée (160,000 hommes) et plusieurs batteries d'artillerie.

## QUAND FINIRA LA GUERRE?

Londres, 10.—Quand finira la guerre? Un célèbre critique militaire russe, le colonel Shumsky répond à cette question dans la presse russe en disant: Pas avant six mois.

Le colonel Roustam Bek déclare cependant dans le "Daily Express" que l'Allemagne sera battue avant cela.

Il ajoute:

"En six mois de guerre, l'armée allemande, d'après les meilleures informations, a perdu deux millions de ses meilleurs soldats. Ces vides ont été comblés par des hommes de la Landsturm. Il est clair en conséquence, que l'armée allemande est aujourd'hui d'une efficacité militaire beaucoup amoindrie et dans six mois, le pays sera dans un tel état d'épuisement, qu'il ne sera plus capable de réparer ses pertes, même avec ses réservistes."

## Un document authentique

LISTE OFFICIELLE DES PRETRES ET RELIGIEUX TUES EN BELGIQUE PAR LES ARMÉES ALLEMANDES

Diocèse de Malines:  
MM. De Clerck, curé à Bucken; Dergent, curé à Gelrode; Goris, curé à Autgaerden; Lombarts, curé à Boven-Loo; Wouters, curé au Pont-Brûlé; Carotte, professeur au collège épiscopal de Louvain; Dupireux, de la Compagnie de Jésus; Le Père Vincent, conventuel; Les Frères Sébastien et Allard, de la Congrégation des Josephites; Le Frère Candide, de la Congrégation des Frères de la Miséricorde; Le curé de Hérent, M. Van Bladel, âgé de 71 ans a disparu. Il semble avoir été tué, mais son cadavre n'a pas été retrouvé.

Diocèse de Namur:  
MM. Ambroise, curé à Onhaye; Alexandre, curé à Mussy-la-ville; Georges, curé à Tintigny; Glouden, curé à La Tour; Hottlet, curé à les Alloux; Leisse, curé à Spontin; Pierard, curé à Chatillon; Piret, curé à Anthée; Poskin, curé à Surice; Schiögel, curé à Hastière par delà; Patron, vicaire à Deux-Rys; Gilles, vicaire à Coucin; Pierret, vicaire à Etalle; Blande, aumônier à Bouge; Doeg, professeur au collège de Vitor; Gaspard, professeur à Dinant; Burniaux, professeur à Namur; Zender, prêtre retraité, à Ciney; Delcourt, séminariste, à Anthée; Marchal, séminariste, à Malsin; Le Père Gillet, bénédictin de l'abbaye de Maredsous; Un Chanoine Prémonté, de l'abbaye de Leffe, et deux Frères convers; 2 prêtres du diocèse de Tournai, tués dans le diocèse de Namur.

Des renseignements manquent encore sur une dizaine de prêtres disparus depuis l'invasion.

Diocèse de Tournai:  
MM. le curé d'Acoz; Le curé de Roselies; Un séminariste de Tournai.

Diocèse de Liège:  
MM. le curé de Biegnay (Trambleur); Le curé de Forêt; Le curé de Haccourt (Vie); Le curé d'Heure le Romain; Le curé de Hockay; Le vicair d'Oine.

Cette liste est incomplète. Le dénombrement des prêtres assassinés n'est pas terminé.

Les renseignements manquent complètement au sujet des diocèses de Bruges et de Gand.

Tous ces assassinats ont été commis entre le 4 et le 31 août 1914. Beaucoup de ces prêtres ont été martyrisés d'une manière indigne avant d'être mis à mort.

tre l'alcoolisme et tous d'y applaudir, soyez en certains, encore que tous ne vous adressent point par lettre leurs félicitations; ce silence relatif est regrettable; les milliers de plus que vous recevriez constitueraient le plus formidable des réquisitoires; force serait bien au législateur de forger une loi, en un seul article, mais tranchant comme un couperet, une de ces lois à la 93 entraînant d'un coup le néant.

Sans aller—et encore pourquoi pas—jusqu'à ces mesures du moyen-âge, exigeant de tel ou tel corps de métier considéré comme honteux qu'il portât un costume spécial, le marquant à tous les yeux, ne serait-il point au moins normal et logique que les marchands de poison ne fussent point récompensés?

Lequel de nous n'a point rencontré déjà tel ou tel industriel, vendant des produits indésirables et rependant ayant à la boutonnière le ruban ou la rosette rouge.

On étudie avec angoisse les moyens de fermer à jamais la porte laissée ouverte à l'intoxication de la race, le premier geste à faire pour la repousser n'est-il point de ne plus récompenser ceux dont la fortune s'échafaudait aux dépens de la valeur intellectuelle et physique du pays.

Les ordo d'honneur sont distribués parcimonieusement sur les champs de bataille, n'est-il point choquant plus que jamais de les voir s'épauler, en grasses rosettes quelconques, sur la poitrine de nuisibles industriels.

Ne pensez-vous point qu'il ferait bien à l' "Officiel", à la suite de telle ou telle promotion issue des Flandres ou de l'Argonne, à moins qu'elle ne vienne de l'Aisne ou des Vosges, un article "ainsi" toncu:

"Tout individu fabriquant des spiritueux ou dont la fortune est à un titre quelconque, directement ou indirectement, liée à la prospérité d'une usine ou d'un commerce d'alcools destinés à la consommation, ne peut être nommé, sous quelque prétexte que ce soit, dans l'Ordre national de la Légion d'honneur.

C'est réellement demander peu que de demander le manque de récompense et en pensez-vous point que c'est par là qu'il faut commencer.

Un journal comme le votre ne pourrait-il développer cette idée?

Veuillez me croire, Monsieur le Directeur, votre respectueusement dévoué.

Nous ne pouvons qu'approuver notre correspondant: l'absinthe et les produits similaires, amers et bitters, soit un poison qui perd notre race. Nous pourrions citer telle région du Midi, jadis merveilleusement saine, qui se meurt, littéralement emportée par ce mal. Depuis quand? Depuis le triomphe de la République républicaine, depuis la défaite des hommes du 16 mai, qui donna le signal de la réouverture des cabarets. La République guerrière de 1915 essaye de renouer les maux qu'elle a faits. Nous souhaitons au décret présidentiel qui a été signé hier d'avoir cette haute vertu.

L'Action française.

## Le respect du dimanche

Un ouvrier de Kénogami écrit au "Progrès du Saguenay" qui revendique avec tant de vaillance le respect du dimanche, une lettre intéressante dont nous donnons ci-après quelques extraits.

"Depuis trois ans déjà, ces ouvriers (de la maison Price Brothers Co.), la plupart pères de famille, sont contraints de violer la loi divine et humaine en travaillant le dimanche et les jours de fêtes. S'ils ne veulent pas mourir de faim ou prendre le chemin de l'exil.

Telle est, M. le directeur, la perspective peu souriante qui s'offre à nous après avoir longtemps espéré, à la suite des démarches faites en haut lieu, que justice serait rendue et que l'on reconnaîtrait enfin nos droits de citoyens, de pères de famille et de chrétiens.

Nous sommes condamnés à vivre dans ce pays, qui est pourtant bien le nôtre, dans cette région la plus catholique de la catholique province de Québec, comme des exilés, des parias des esclaves courbés sous un joug

## Le Plus Grand Remède du Monde pour les Rognon

"Fruit-à-tives" a prouvé sa valeur dans des milliers de cas

## Marque bienfaisante d'une Cure bienfaisante

Le seul Remède qui agit sur les trois Organes responsables de la Formation de l'Acide Urique dans la Sang.

Beaucoup de gens ne réalisent pas que la peau est un des trois grands éliminateurs de matière malsaine du corps humain. Comme question de fait, la peau débarrasse plus le système des mauvaises matières que les Rognon. Quand il y a Trouble de Rognon, douleur dans le Dos, et Crise Acide, on peut n'être pas la cause des rognon du tout, mais dû à la mauvaise action de la peau, ou Constipation des intestins.

"Fruit-à-tives" guérit les Rognon faibles, ulcérés, malades, non seulement parce qu'il renforce ces organes, mais aussi parce que "Fruit-à-tives" ouvre les intestins, adoucit l'estomac et stimule l'action de la peau.

"Fruit-à-tives" est en vente chez tous les pharmaciens à 50c la boîte, 6 pour \$2.50, déballon 25c ou envoyé franco par réception du prix par Fruit-à-tives Limited, Ottawa.

odieux et obligés pour obtenir un morceau de pain, de renier pratiquement notre Dieu et nos croyances.

On prétend avoir le droit de nous traiter comme des bêtes de somme, de véritables machines—les seules que l'on ne consent pas à réparer—qui n'ont d'autre valeur que celle de leur prix de rendement, d'autre utilité que celle de rapporter de gros écus sonnants.

Notre santé s'épuise rapidement à ce travail inhumain, notre vie même.

Dans une telle situation, M. le directeur, nous ne pouvons vivre contents: nous ne sommes pas heureux et ne saurions accepter gaiement notre sort. Nous entendons constamment des plaintes, des murmures autour de nous, la joie est étouffée au foyer. Ce pain que nous mangeons, fruit d'un larcin fait à Dieu, nous semble plus amer que celui de l'exil, n'est-ce pas commettre un nouveau crime que d'en nourrir notre corps?

Il nous reste encore une espérance, malgré tout: la justice et le droit ne meurent pas! Notre cause est sacrée; elle intéresse au plus haut point ceux qui ont charge d'âmes et tous ceux qui, de près ou de loin, ont mission de sauvegarder la moralité publique et de défendre les principes sur lesquels repose l'édifice social et religieux.

Ouvriers catholiques, nous sommes unis dans le travail et dans l'épreuve, nous saurons l'être également dans la revendication de nos privilèges les plus augustes d'hommes et de chrétiens."

## L'équipage du "Dacia"

Norfolk, Va., 9.—Le "Dacia" portant une cargaison de coton de Galveston, vient de subir un nouvel embarras dans son voyage à Rotterdam. Onze membres de son équipage ont refusé de continuer leur service. Un chauffeur, parlant au nom d'autres de l'équipage, a informé le commissaire américain Hamilton, que l'équipage craint que le "Dacia" ne soit saisi par un navire anglais. Le capitaine n'a pas réussi à combler les vides de son équipage et on ne sait quand il pourra reprendre la mer.

350 Coups Sans chance à répétition  
Action de l'après-midi en charge automatique, canon à action rapide, casse en acier, poids 24 livres. Longueur 215 pouces. Griffe et visser à 100. 20 balles munition calibre de Remington 100. 20 argent requis. Chief Mfg Co 11 Chief Bldg, Boston, Mass.

N'achetez pas vos graines pour jardinage

## LE BULLETIN DE LA FERME

vous en offre gratuitement en prime

Nous donnerons à chaque nouvel abonné ou à chaque abonné nous faisant parvenir son renouvellement avant échéance, 3 PAQUETS DE GRAINE pour jardinage d'une valeur de .05 chacun.

## CULTIVATEURS:—

Ce journal est imprimé surtout pour vous et ne manquez pas cette chance de vous renseigner à bon marché.

25c—par année—25c

En plus 2c pour l'envoi de vos graines.

Voyez notre Bulletin de janvier pour liste de graines que nous avons.

Le Bulletin de la Ferme  
QUEBEC

# Augmentez vos Récoltes, cette Année.

# EMPLOYEZ LES ENGRAIS CHIMIQUES

# INTERNATIONAL

Fait au Canada

Des récoltes très abondantes sont à désirer pour l'année 1915, car les besoins extraordinaires qui se manifesteront par suite de l'inévitable diminution des récoltes européennes, ouvriront un grand marché aux produits canadiens.

L'expansion des cultures n'est pas le seul moyen d'augmenter la production agricole, il faut aussi fertiliser le sol avec de bons engrais chimiques.

## Ecrivez-nous

Pour tous les renseignements dont vous pouvez avoir besoin.

## GEO. TANGUAY,

(LIMITÉE)

48, St-Paul, - QUEBEC.

Farine, Grains et Provisions Générales.  
Spécialités: Grains et Graines de Semence.

## Engrais Chimiques

employés dans différents pays:

|                                         |       |
|-----------------------------------------|-------|
| Canada                                  | 1 1/2 |
| France, Italie, Danemark, Suède, Suisse | 50    |
| Allemagne                               | 150   |
| Hollande                                | 174   |
| Luxembourg                              | 180   |
| Belgique                                | 220   |

Moyenne de la quantité de livres par arpent cultivés

## Nouvelles de St-Ephrem

S. Ephrem, Beauce, 3.—Le 15 janvier, descendant dans la tombe, M. Alfred Longchamps, jeune homme de vingt et un ans, le Vice-Président de la Ligue du Sacré-Cœur.

M. Longchamps a laissé au milieu de nous, ses amis les membres de la Ligue, un deuil profond. Qu'il soit permis aujourd'hui à un de ses nombreux admirateurs, de venir déposer sur sa tombe l'hommage de son affection et de sa reconnaissance.

Ce jeune homme si fort, jouissant d'une bonne santé s'est vu tout-à-coup frappé d'une maladie cruelle. Dès les premiers instants il comprit la gravité de son état et tout en luttant contre la mort, qu'il voyait venir, il sut s'y préparer avec courage et ce calme que seule la foi peut donner. Comme s'il eût été question d'une chose ordinaire, il parlait tous les jours de la mort disant: Je ne veux pas mourir. Et au prêtre qui lui demandait comment il se faisait qu'il n'avait pas peur de mourir, il répondait: Vous nous avez dit qu'il était doux de mourir quand on avait aimé le Sacré-Cœur pendant sa vie.

Cette force, ce courage et cette confiance, M. Longchamps les avait puisés dans les premiers jours de sa maladie dans l'Eucharistie. Le cœur eucharistique de Jésus s'était fait sa seule assurance à l'heure de la mort, et c'est pourquoi il disait si souvent et avec tant d'assurance: Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous. Voilà l'œuvre du Sacré-Cœur dans l'âme d'un jeune homme.

Ce jeune ami, le Sacré-Cœur l'avait préparé longtemps d'avance à la mort. Toute sa vie fut marquée d'une réserve telle, qu'il eût été rare d'en rencontrer chez les jeunes. Il avait horreur de ces familiarités, de ces conversations qui empoisonnent la jeunesse.

Aussi sa piété, sa vie régulière, ses bonnes œuvres le désignèrent-elles à l'attention de ses amis; et c'est pourquoi à l'organisation de la Ligue du Sacré-Cœur il fut choisi comme 2e Vice-Président.

Toujours il fut au poste ne manquant pas une assemblée, pas une communion. Il entra parfaitement dans l'esprit de la Ligue, et il devint membre. "Ligueur d'action" était sa devise. Il avait secondé avec joie le projet de répandre la bonne presse de la paroisse. Aussi disait-il durant sa maladie: Si je reviens à la santé, je travaillerai à propager les bons journaux.

Quant à la tempérance, non seulement M. Longchamps la pratiquait, mais travaillait à la propager. Sur son lit le docteur notre jeune ami s'informait de la conduite des membres de la Ligue durant les fêtes, et à deux amis qui avaient manqué à leurs promesses et qui le laissent en jour, il ne craignait pas de leur faire de trop justes réprimandes.

Telle fut la vie de ce véritable ami, du véritable apôtre du Sacré-Cœur. Ami du Sacré-Cœur pendant sa vie, il le fut à l'heure de la mort. Ses dernières paroles furent une testament en faveur des jeunes.

Au prêtre qui était à son chevet et à qui il avait demandé de ne pas le quitter, notre jeune ami fit cette recommandation: Monsieur, dites aux jeunes gens d'aimer le Sacré-Cœur, de bien vivre, et ils ne craindront pas la mort. Peu de temps après, celui que nous regrettons quittait cette terre avec calme pour aller recevoir des mains de celui qu'il avait aimé la récompense promise.

Le glas funèbre, la voix des cloches, celle qui pleure et prie, apprit à tous cette triste nouvelle.

La Ligue du Sacré-Cœur était surtout frappée. Pour la première fois qu'elle visitait nos rangs, la mort s'attaquait à la tête, à un de nos officiers.

Pour la première fois, le drapeau qu'il avait toujours été porté avec fierté et courtoisie de deuil se couvrait

## LA BANQUE PROVINCIALE

Elle fait tenir à ses actionnaires un brillant rapport financier, pour le dernier exercice. Fortes assises de cet établissement de crédit.

Le rapport de la Banque Provinciale du Canada, pour l'exercice financier 1914, vient d'être rendu public et indique que cette maison a terminé la plus brillante année depuis sa fondation.

Le total de son actif est maintenant de \$12,434,320, et le total de ses obligations ou dépôts au public est de \$11,820,920. Pour faire face à ses obligations, son actif liquide dépasse de beaucoup le pourcentage ordinaire; de fait, il démontre 35 pour cent ou la somme de \$3,681,586, en caisse et des valeurs municipales canadiennes et autres obligations d'chemins de fer, ainsi que des prêts à vue sur garantie d'obligations s'élevant à \$4,285,000, en tout, un actif liquide de \$7,666,661, soit 62 pour cent de ses obligations au public.

Nous ne croyons pas qu'une telle situation financière ait encore été dépassée par d'autres banques canadiennes cette année.

Les profits nets de l'année ont été de \$194,214, soit près de 19 1/2 pour cent du capital versé de 1 million et 13 1/2 pour cent sur le capital et la réserve de profits accumulés, soit \$1,650,000. Les profits nets ont été répartis comme suit: pour quatre dividendes trimestriels, en tout 7 pour cent, \$70,000; amortissements sur les édifices et aménagements de la banque, \$9,474; réserve pour dépréciation des titres appartenant à la banque, \$77,365 (une réduction de \$56,941 avait été faite l'an dernier à ce même chapitre); contribution au Fonds Patriotique canadien, \$5,000; et enfin la somme de \$25,000 a été portée au Fonds de réserve liquide, maintenant de \$350,000, soit 65 pour cent du capital versé.

Cette institution possède maintenant 69 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick, et son conseil d'administration comprend MM. Hornblower, président; Tanageré Blavie, vice-président et directeur-général; Louis Beaudin, G.-M. Bonworth, Alphonse Racine et L.-J.-O. Beauchemin.

L'institution a une organisation toute spéciale pour son département d'épargne, elle a un bureau de contrôle composé de sir Alex. Lacoste, président; MM. docteur E.-P. Lachapelle, Martial Chevalier, commissaires censeurs.

L'assemblée ordinaire des actionnaires a eu lieu mercredi, le 27 janvier.

LES SONNETS DE LA FOI

## A LA VIERGE

Le front nimbé de l'auréole.  
Un beau lys dans les doigts nus.  
Droit vers les horizons sacrés.  
La douceur de tes yeux s'envole.

Tu n'as pas besoin de parole  
Pour changer les désespérés  
En anémies régénérés  
Sur les débris de leur idole.

Ton sourire suffit, la foi  
Rayonnant de ta douce force,  
Reine des cœurs, diète sa loi.

Et derrière l'horrible écorce  
D'où le mal tendait son amorce  
Satan vaincu hurle d'effroi.  
Ludovic LEBLANC

## Des sanctions

Vell-on connaître les réflexions et les rigueurs qu'inspirent les excès de la barbarie allemande? Qu'on lise l'article, sous le titre plus haut indiqué, écrit par l'un des plus distingués rédacteurs de la Croix de Paris. Le voici intégralement cité:

Depuis cinq mois que dure la guerre il est devenu évident que nous n'avons pas affaire à des ennemis loyaux et civilisés. Depuis cinq mois la barbarie allemande s'étale avec cynisme aux regards de l'Europe et du monde. L'Allemagne s'est déshonorée pour jamais, et personne ne pourra se dire Allemand sans que l'on s'écrie aussitôt: "Voilà un monstre!"

Cette sanction morale et platonique ne suffit pas. D'autres plus cuisantes sont nécessaires. La civilisation, en effet, court un péril singulier. Supposez que les crimes de toutes sortes volontairement, méthodiquement perpétrés par l'armée allemande, et célébrés avec délices par la presse et le peuple allemands qui ne les trouvent pas encore assez nombreux ni assez caractérisés, supposez, dis-je, que ces crimes abominables qui sont autant de violations de toutes les lois divines, naturelles et internationales imposées à l'homme et reconnues par lui, ne reçoivent aucun châtiment, à quoi servirait-il désormais de composer des Codes de droit européen? A quoi bon, se disent les peuples, tant de Conventions de Genève, d'Oxford ou de La Haye? Elles ne servent qu'à gêner ceux qui les observent.

Il est donc nécessaire, dès maintenant, que l'on sache à quoi s'en tenir. Ce serait pour la conscience publique un soulagement considérable de savoir, par exemple, que si nous mettons jamais la main sur le général Stenger, notre première besogne sera de l'envoyer en Conseil de guerre. Et ainsi de suite.

Sans doute, il ne dépend pas de nous de punir les coupables, car il faut d'abord les avoir pris. Mais il dépend de nous, de notre gouvernement, d'être résolu à les punir, le cas échéant.

L'empereur et ses fils, l'état-major et les généraux, les sous-officiers et les hommes se sont tous ou presque tous, rendus coupables, seuls ou collectivement, à des degrés divers, de crimes sans nom. Le sang des victimes fume vers le ciel.

Toute la presse française est sensible à cette abomination. Dans l'Action française, M. Charles Maurras déclare que Guillaume II mérite douze balles dans le corps et que les alliés ne devraient déposer les armes qu'après justice faite. Les journaux socialistes et syndicalistes partagent cette manière de voir que "Junius", dans l'Echo de Paris, fait siennes également. Les journaux anglais s'expriment de même.

C'est la raison qui parle par leur bouche.

Il faut bien se mettre dans la tête qu'il y a des siècles et des siècles que nous n'avons eu affaire à une peuplade aussi féroce et aussi sauvage. L'Allemagne, en armes

## A Ottawa

Le discours du trône, lu hier à Ottawa, est d'un vague peut-être encore plus accentué que d'ordinaire; et les circonstances permettent de ne pas s'en étonner. Une phrase, cependant, laisse percer la détermination de l'Angleterre de s'en tenir à sa première décision au sujet de la guerre.

"La puissante unité de sentiments qui inspire les possessions de Sa Majesté nous donne la ferme assurance que les raisons qui ont fait entreprendre cette guerre seront défendues jusqu'à ce que l'on obtienne un résultat heureux et honorable. Je recommande à votre attention favorable les mesures qui vous seront soumises pour que cette grande fin soit atteinte..." a dit le gouverneur général. Et cette phrase laisse entrevoir l'importance des "mesures rendues nécessaires par la participation du Canada à cette grande tâche."

Un nouvel effort et de nouveaux sacrifices seront donc demandés au peuple canadien. Il est prêt à donner encore "de nombreuses et convaincantes preuves de sa haute loyauté envers Son Souverain et de son profond dévouement aux institutions de l'Empire Britannique." Seulement il voudrait que son effort et ses sacrifices ne soient pas partiellement perdus. Et voilà pourquoi tant de Canadiens éclairés sont anxieux de connaître un peu mieux ce qui leur sera demandé.

Le service militaire n'est pas le seul moyen de témoigner de notre dévouement à la métropole. C'est le plus apparent, il est vrai, et celui dont on peut être certain qu'il n'en sera rien distrair pour les indifférents ou les adversaires cachés. Mais ce service ne va pas sans d'autres qui n'ont pas moins d'importance, quoique d'utilité un peu moins évidente.

## LA GUERRE

Petrograd, 11.—Les victoires russes dans la Prusse-est et le nord de la Pologne ont poussé vers le nord le combat qui se livrait de la Bzura à la Rawa devant Varsovie. Le général Hindenburg groupant, en Prusse-est des forces considérables pour arrêter l'avance des Russes sur Königsberg. Mais il est évident que le plan russe veut que désormais l'offensive soit poussée avec la plus grande vigueur aux deux extrémités de la ligne de bataille, en Prusse-est et dans les Carpates.

La bataille qui se livre depuis quelques jours dans les Carpates, est marquée par les plus terribles charges à la baïonnette.

D'après les derniers rapports du front, les Allemands ont été repoussés, laissant devant les positions russes des monceaux de cadavres. Les pertes allemandes sont énormes, disent ces rapports.

La bataille a été surtout excessivement acharnée et meurtrière à Baginrod, localité située à 30 milles au sud de Sano. Les Allemands avaient des forces considérables. Les troupes hongroises avaient été augmentées de 300,000 Allemands. Ce sont les officiers allemands qui dirigent la campagne dans cette région.

Après avoir concentré leurs forces durant la nuit du 7 février, les austro-allemands engagèrent la bataille le lendemain matin. Dès les premières heures leurs troupes de première ligne furent complètement annihilées. Leur seconde ligne entra en scène, vigoureusement appuyée par l'artillerie, et cette fois l'ennemi réussit à s'emparer d'une position stratégique où cependant il n'a pu se maintenir. Les Russes ont chargé à la baïonnette et l'ont culbuté. Plusieurs attaques et contre-attaques s'en sont suivies, et vers le soir les Allemands semblaient maîtres des hauteurs. Les Russes firent alors une attaque générale. Pendant deux heures ce fut un corps à corps terrible, une affreuse boucherie. Et les Allemands, malgré leur héroïque résistance, furent finalement repoussés.

Un officier russe dit qu'il a compté 1,000 cadavres allemands devant les positions russes sur ces hauteurs.

## Le cas du "Lusitania"

Washington, 9.—Le cabinet a discuté, hier, l'avertissement donné par l'Allemagne aux navires neutres et l'incident du "Lusitania" et des communications diplomatiques suivront entre le gouvernement, l'Angleterre et l'Allemagne.

Rien ne sera fait avant la réception d'un rapport de l'ambassadeur de Page sur l'incident du "Lusitania". La question va être complètement discutée à une nouvelle réunion, aujourd'hui. Le gouvernement va d'abord s'enquérir des mesures qui vont être prises pour protéger les navires neutres. Plusieurs nations neutres se sont enquis au département d'Etat de l'attitude que va prendre le gouvernement américain mais M. Bryan a répondu que la question est encore à l'étude.

Le cas du "Lusitania"

Washington, 9.—Le cabinet a discuté, hier, l'avertissement donné par l'Allemagne aux navires neutres et l'incident du "Lusitania" et des communications diplomatiques suivront entre le gouvernement, l'Angleterre et l'Allemagne.

Rien ne sera fait avant la réception d'un rapport de l'ambassadeur de Page sur l'incident du "Lusitania". La question va être complètement discutée à une nouvelle réunion, aujourd'hui. Le gouvernement va d'abord s'enquérir des mesures qui vont être prises pour protéger les navires neutres. Plusieurs nations neutres se sont enquis au département d'Etat de l'attitude que va prendre le gouvernement américain mais M. Bryan a répondu que la question est encore à l'étude.

Le cas du "Lusitania"

Washington, 9.—Le cabinet a discuté, hier, l'avertissement donné par l'Allemagne aux navires neutres et l'incident du "Lusitania" et des communications diplomatiques suivront entre le gouvernement, l'Angleterre et l'Allemagne.

Rien ne sera fait avant la réception d'un rapport de l'ambassadeur de Page sur l'incident du "Lusitania". La question va être complètement discutée à une nouvelle réunion, aujourd'hui. Le gouvernement va d'abord s'enquérir des mesures qui vont être prises pour protéger les navires neutres. Plusieurs nations neutres se sont enquis au département d'Etat de l'attitude que va prendre le gouvernement américain mais M. Bryan a répondu que la question est encore à l'étude.

Le cas du "Lusitania"

Washington, 9.—Le cabinet a discuté, hier, l'avertissement donné par l'Allemagne aux navires neutres et l'incident du "Lusitania" et des communications diplomatiques suivront entre le gouvernement, l'Angleterre et l'Allemagne.

Rien ne sera fait avant la réception d'un rapport de l'ambassadeur de Page sur l'incident du "Lusitania". La question va être complètement discutée à une nouvelle réunion, aujourd'hui. Le gouvernement va d'abord s'enquérir des mesures qui vont être prises pour protéger les navires neutres. Plusieurs nations neutres se sont enquis au département d'Etat de l'attitude que va prendre le gouvernement américain mais M. Bryan a répondu que la question est encore à l'étude.

Le cas du "Lusitania"

Washington, 9.—Le cabinet a discuté, hier, l'avertissement donné par l'Allemagne aux navires neutres et l'incident du "Lusitania" et des communications diplomatiques suivront entre le gouvernement, l'Angleterre et l'Allemagne.

Rien ne sera fait avant la réception d'un rapport de l'ambassadeur de Page sur l'incident du "Lusitania". La question va être complètement discutée à une nouvelle réunion, aujourd'hui. Le gouvernement va d'abord s'enquérir des mesures qui vont être prises pour protéger les navires neutres. Plusieurs nations neutres se sont enquis au département d'Etat de l'attitude que va prendre le gouvernement américain mais M. Bryan a répondu que la question est encore à l'étude.

Le cas du "Lusitania"

Washington, 9.—Le cabinet a discuté, hier, l'avertissement donné par l'Allemagne aux navires neutres et l'incident du "Lusitania" et des communications diplomatiques suivront entre le gouvernement, l'Angleterre et l'Allemagne.

Rien ne sera fait avant la réception d'un rapport de l'ambassadeur de Page sur l'incident du "Lusitania". La question va être complètement discutée à une nouvelle réunion, aujourd'hui. Le gouvernement va d'abord s'enquérir des mesures qui vont être prises pour protéger les navires neutres. Plusieurs nations neutres se sont enquis au département d'Etat de l'attitude que va prendre le gouvernement américain mais M. Bryan a répondu que la question est encore à l'étude.

Le cas du "Lusitania"

Washington, 9.—Le cabinet a discuté, hier, l'avertissement donné par l'Allemagne aux navires neutres et l'incident du "Lusitania" et des communications diplomatiques suivront entre le gouvernement, l'Angleterre et l'Allemagne.

Rien ne sera fait avant la réception d'un rapport de l'ambassadeur de Page sur l'incident du "Lusitania". La question va être complètement discutée à une nouvelle réunion, aujourd'hui. Le gouvernement va d'abord s'enquérir des mesures qui vont être prises pour protéger les navires neutres. Plusieurs nations neutres se sont enquis au département d'Etat de l'attitude que va prendre le gouvernement américain mais M. Bryan a répondu que la question est encore à l'étude.

Le cas du "Lusitania"

Washington, 9.—Le cabinet a discuté, hier, l'avertissement donné par l'Allemagne aux navires neutres et l'incident du "Lusitania" et des communications diplomatiques suivront entre le gouvernement, l'Angleterre et l'Allemagne.

Rien ne sera fait avant la réception d'un rapport de l'ambassadeur de Page sur l'incident du "Lusitania". La question va être complètement discutée à une nouvelle réunion, aujourd'hui. Le gouvernement va d'abord s'enquérir des mesures qui vont être prises pour protéger les navires neutres. Plusieurs nations neutres se sont enquis au département d'Etat de l'attitude que va prendre le gouvernement américain mais M. Bryan a répondu que la question est encore à l'étude.

Le cas du "Lusitania"

Washington, 9.—Le cabinet a discuté, hier, l'avertissement donné par l'Allemagne aux navires neutres et l'incident du "Lusitania" et des communications diplomatiques suivront entre le gouvernement, l'Angleterre et l'Allemagne.

Rien ne sera fait avant la réception d'un rapport de l'ambassadeur de Page sur l'incident du "Lusitania". La question va être complètement discutée à une nouvelle réunion, aujourd'hui. Le gouvernement va d'abord s'enquérir des mesures qui vont être prises pour protéger les navires neutres. Plusieurs nations neutres se sont enquis au département d'Etat de l'attitude que va prendre le gouvernement américain mais M. Bryan a répondu que la question est encore à l'étude.

103, RUE SAINT-ANNE  
L'ACTION SOCIALE est imprimée et  
publiée au No 103 rue Saint-Anne, Qué-  
bec, par L'ACTION SOCIALE LIMITEE.  
B. E. GAGNEAU, Président  
M. J. PERRON, Rédacteur

ABONNEMENT  
Edition hebdomadaire  
Canada (un an) \$ 2.00  
Étranger (un an) \$ 3.00  
Édition mensuelle  
Canada (un an) \$ 1.00  
Étranger (un an) \$ 1.50  
Tous les paiements en avance

### Agenda spirituel

12 FEVRIER—SAINTE EULALIE

**Pensée.**—Le jeune homme humble ressemble à certains petits oranges qui portent des fruits bien plus beaux que les grands oranges ordinaires. C'est ainsi que les actions et les sentiments d'une âme humble sont beaucoup plus méritoires devant Dieu et plus agréables à ses yeux que les actions en apparence plus grandes d'une âme orgueilleuse.—S. Joseph de Cupertino.

**Pratique.**—Ne pas lever les yeux dans l'église.

**Intention particulière.**—Prier pour les jeunes gens orgueilleux.

**Oraison facultative.**—Mère très pure, priez pour moi !

### L'INFORMATION

JEUDI, LE 11 FEVRIER 1915.

M. le Juge Riddell, de Toronto, qui représentait la province d'Ontario aux récentes fêtes du centenaire de la bataille de la Nouvelle-Orléans et de la paix anglo-américaine, rapporte qu'à la Nouvelle-Orléans, en cette circonstance, les drapeaux anglais et américains flottaient côte à côte, et que la plus cordiale sympathie pour le Canada et l'Empire britannique ne manifestait partout.

Il est maintenant admis par les directeurs de la ligne Canard, à New-York, que leur navire "Orduna" a été, pendant 24 heures, les couleurs de l'Onclé Sam, en naviguant dans la mer d'Irlande.

Le gouvernement des États-Unis signifie à l'Angleterre les objections qu'il a à ce que les navires de la marine marchande britannique arborant, en haute mer, le pavillon américain, et par contre, il met en demeure l'Allemagne d'exposer comment elle entend rendre effectif le blocus dont elle menace le commerce des neutres.

L'honorable Sénateur David donne avis qu'il soumettra aux délibérations du Sénat du Canada l'affaire de la persécution scolaire montée contre les Canadiens français de l'Ontario.

On se demande quelle sera l'attitude prochaine de la Bulgarie, par suite de l'emprunt qu'elle vient d'obtenir de l'Allemagne; mais le gouvernement bulgare proteste qu'il est plus résolu que jamais à maintenir sa neutralité.

Les souverains des trois royaumes scandinaves : Suède, Norvège et Danemark, tiendront bientôt une nouvelle conférence, au sujet des mines flottantes et de l'emploi du pavillon des neutres.

L'Italie renforce ses troupes que dirige le Capitaine Voglino, commandant en Tripolitaine, et qui ont à faire face à un mouvement assez inquiétant de rébellion de la part des indigènes de la Lybie.

Les lies de Saint-Pierre et de Michelon auront à fournir leurs contributions en hommes aux armées de leur métropole française.

L'ex-président Taft, des États-Unis, déclare qu'il n'a aucunement l'intention de rentrer dans la politique de son pays et d'y fournir un prétexte à la résurrection du Parti Progressiste, qui est mort et bien mort, politiquement, en même temps que lui. Le Parti Républicain, affirmé-t-il, est très vivant, et il aura son champion, à l'heure voulue.

Le Président Wilson, des États-Unis, délègue à Mexico un nouveau représentant personnel, pour y prévenir les intérêts que Frère Jonathan continue de les surveiller et qu'ils seraient mieux inspirés de travailler à s'entendre entre eux.

On mande, de Petrograd, que des masses de cadavres allemands se sont accumulées dans les passes des Carpates, sous l'effet des charges furieuses faites par les Russes à la baïonnette et grâce auxquelles les alliés tchoukounes ont été finalement chassés de toutes les principales hauteurs de la Galicie.

En Bucovine, les Russes ont dû reculer partiellement, devant des forces supérieures, mais ils sont maîtres des grands défilés des Carpates et ont porté la bataille jusqu'à Bartfeld et Svidnick, sur le versant hongrois, à la tête des plaines s'étendant vers Budapest.

La nouvelle arrive de Rome que les Russes se sont comparés de Wlodek, 35 milles au sud de Thorn, ce qui les mettrait en mesure de couper les communications allemandes entre Lodz et Thorn.

### Carnet d'un Sociologue

#### Espoirs fondés

Des gens qu'il faut croire, puis-  
qu'ils connaissent et les lieux et les  
personnes, m'assurent que M. le  
chanoine Léonard, curé de Saint-  
Octave de Méti, vient d'établir,  
dans sa paroisse, un cercle de l'A.  
C. J. C. sur lequel on peut reposer  
de solides espérances.

Dire que c'est une bonne nou-  
velle, c'est ne pas dire assez.  
On me traitera d'extravagant, j'en  
suis presque sûr; on parlera d'exagé-  
ration;... pleuse ou jeune; mais  
je n'ai l'audace d'affirmer ce que  
je pense.

Et, je pense ceci :  
Toutes les fois qu'il se fonde,  
quelque part, un cercle de l'A. C. J.  
C., nous devrions nous en réjouir  
comme d'un grand événement pour  
l'avenir de la race française et de  
la religion catholique au Canada,  
et en remercier le bon Dieu comme  
d'un signe bienfait.

C'est ma conviction et je me per-  
mets de dire sur quoi elle se base.  
Un cercle de plus, cela signifie  
qu'il se trouve dans une de nos pa-  
roisses, de cinq à vingt jeunes gens  
qui se sont groupés, non pas en vue  
de porter des titres ou de faire des  
discours, pas même pour "luer"  
agréablement le temps, mais dans  
le but de se préparer par des an-  
nées de jeunesse dévouées à la pu-  
reté, fécondées par l'étude et pas-  
sées dans l'exercice des bonnes œu-  
res, à être, dans l'âge mûr, les  
bras droits de leur curé pour la  
lutte contre le mal et l'extension du  
régne de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Je pourrais en rester là.  
Dir hommes éclairés et décidés  
qui aiment le bon Dieu et, en con-  
séquence, leurs frères, c'est plus  
qu'il n'en faut pour décourager les  
mauvais desseins de dix mille mé-  
chants. C'est un rempart qui rend  
une paroisse imprenable et met à  
couvert l'esprit et le cœur de tous  
ceux qui l'habitent contre les dan-  
gers qu'ils courent risque de périr.  
Mais, il peut y avoir profit à faire  
voir comment ils se constituent.

Ce sera court.  
Au début, le bon Dieu fait naître  
dans le cœur d'un jeune homme  
qu'il a gardé contre les attentions  
mauvaises, le désir de faire quel-  
que chose pour empêcher, par  
exemple, la peste des idées fausses  
d'infecter les esprits, ou encore le  
fléau de l'alcoolisme de perdre les  
corps et les âmes, ou bien...  
... mais il suffit.

Un apôtre est né.  
Que la Providence lui mette aux  
mains un livre sérieux, fait de con-  
viction ardente, et sous les yeux un  
journal pour qui Dieu et ses com-  
mandements, l'Eglise et ses direc-  
tions, le salut des âmes, et le bien  
de la société passent avant les faits  
divers, les théâtres et la politique;  
le jeune homme s'éclaire et se dé-  
cide. Il fera le bien, comme tant  
d'autres dont il apprend les lues  
et les victoires.

Alors, il regarde autour de lui,  
cherchant une âme qui ait la géné-  
rosité de la sienne. C'est fait; ils  
seront deux; mais comment procé-  
der?

Cela s'apprend, presque toujours,  
dans une conversation à trois, où le  
prêtre joue le rôle de guide et de  
modérateur.

On décide, d'abord, de se bien  
tenir la main dans la main.  
Puis le prêtre parle de prière, de  
communauté, de sacrifices, qu'on  
s'impose volontairement, de la sainte  
indispensable à qui veut faire  
du bien.

Il pousse à l'étude des maux dont  
on veut se débarrasser, à celle des  
remèdes qui les guérissent.

Il conseille de faire telle action  
secourable, de donner ce bon exem-  
ple, de répandre une idée juste, de  
combattre cette erreur.

On se sépare, on se retrouve, on  
casse, on s'encourage, on s'éclaire  
et on s'aime.

Cela dure des mois, parfois des  
années. De nouvelles recrues se jo-  
ignent aux premiers soldats. A la  
fin, on est dix, même plus. C'est  
l'heure de parler de l'Association  
de la Jeunesse, parce que les com-  
pagnies, les bataillons, tout cela est  
fait pour constituer une armée, et  
cela n'est fort que dans l'armée.

Et, je répète que la fondation  
d'un cercle de l'A. C. J. C., qu'il  
s'appelle St. Octave, Bénit ou Benoît  
XV, est toujours un événement ca-  
pital, car cela signifie que nous,  
catholiques, massons des troupes  
exercées, formées et rompues aux  
manœuvres des soldats de Dieu,  
respirant un même amour; celui  
de Jésus-Christ, animés d'une mé-  
me haine; celle des chrétiens con-

### Service funèbre célébré à la Basilique

par S. G. Mgr Mathieu  
évêque de Régina

#### Oraison funèbre par S. E. le Card Bégin

Les funérailles de Sir François  
Langelier, Lieutenant-Gouverneur de la pro-  
vince, ont eu lieu, ce matin, à 9.30  
heures, au milieu d'un immense con-  
cours officiel et populaire. Un cortège  
des plus imposants, constitué de  
représentants de tous les ordres, de  
tous les partis politiques et de toutes  
les classes sociales, a accompagné à  
sa dernière demeure la dépouille du  
regretté gouverneur.

Les obsèques ont donné lieu à un  
spectacle impressionnant qui s'est dé-  
roulé sous les yeux de milliers de  
personnes accourues de toutes les  
parties de la ville et même du dehors.  
Les abords du palais législatif fu-  
rent envahis bien avant l'heure fixée  
pour le départ du cortège par une  
foule considérable qui se pressait sur  
les parcs bordés de deux cordons  
de militaires, pour voir le défilé du  
cortège.

La dépouille mortelle qui était res-  
tée en chapelle ardente à Spencer-  
Wood, arriva au palais législatif es-  
cortée des membres de la famille en  
deuil, à 8.30 heures, et attendit près  
des édifices parlementaires la forma-  
tion du cortège. Il était 9.30 heures  
lorsque le cortège s'éleva aux ac-  
cords de la messe funèbre de Saul  
exécutée par la fanfare de l'Etat. Plus-  
ieurs milliers de personnes dont une  
foule de personnages officiels escorté-  
rent la dépouille à l'église. Le défilé  
dura près de 20 minutes.

#### LE CORTÈGE

Le cortège s'ouvrait par des dé-  
tachements de la police municipale et  
provinciale suivis des élèves des ma-  
sons d'éducation de la ville au nom-  
bre de plusieurs centaines. La fan-  
fare de l'Etat suivait, précédant im-  
médiatement la dépouille mortelle.  
Une voiture remplie de tributs floraux  
figurait aussi en avant du corbillard.  
Celui-ci était traîné par cinq chevaux  
noirs et recouvert de fleurs. Six hom-  
mes de la police provinciale servaient  
d'escorte d'honneur.

Le défilé fut conduit par M. Phi-  
lippe Brault, beau-frère de Sir Frs  
Langelier, MM. Brault et Marc Lan-  
gellier, ses fils, MM. Edouard Gagneau,  
Gérard Gagneau, J.-A. Vachon,  
Alexandre Allery, Frédéric Brault,  
Paul-Emile Brault, ses neveux; MM.  
Victor Lemieux, Adolphe Lemieux,  
Auguste Edg. Philippe Edg. J.-E.  
Carrier, M. Montambault et plusieurs  
autres.

A la suite venaient les person-  
nages officiels, les représentants de  
tous les corps civils politiques, pro-  
fessionnels et sociaux, parmi les-  
quels nous avons remarqué les sui-  
vants :

S. A. R. le Duc de Connaught, re-  
présenté par le Col. J. P. Landry;  
l'hon. P.-E. Leblanc, le nouveau Li-  
gouverneur, et le capt. V. Pelletier;  
l'hon. Tom Chace Casgrain, repré-  
sant le gouvernement fédéral;  
Sir Lomer Gouin et les honorables  
Allard, Kaine, Taschereau, Doherty,  
Caron, Tessier, Pérodeau, Mitchell,  
Mercier, M. A. Gendreau, secrétaire  
particulier du Gouverneur, M. l'abbé  
Cannon, aumônier de Spencer Wood,  
l'évêque Williams de Québec, l'ave-  
que Farthing, de Montréal et plu-  
sieurs autres membres du clergé pro-  
testant; l'hon. R. Lemieux, MM. Ar-  
thur Lachance et Wm. Power, M. P.  
l'hon. Sénateur Landry, président  
du Sénat; les honorables juges Le-  
mieux, Archer, Leboeuf, Cannon, Je-  
rét, Archambault, Lavergne, Treahou-  
s, Carroll, Roy, Malouin, Climon,  
Pouliot, Letellier, Belleau, Dorion,  
Choquette, Flynn, Pelletier, l'hon. M.  
Turgeon et les honorables Dubord,  
Chapais, Girouard, Gherge, Cham-  
pagne, Choquette, Némess Gagneau,  
Turner, Kelly, membres du Conseil  
législatif; l'hon. Cyrille Deléage, et  
MM. Tellier, Gault, Levesque, Gré-  
goire, Benoit, Leclerc, Létourneau,  
Langlois, Bernier, Gallipeau, Fran-  
coeur, Vilas, Désaulniers, Lavergne,  
Robert, Patenaude, Turcot, Mayrand,  
Bugeaud, Lemieux, Cannon, mem-  
bres de l'Assemblée législative; le  
maître Dumas, le plus haut des éche-  
vins de Québec; M. Eusèbe Belleau,  
bâtonnier du Barreau et tous les  
membres du Barreau; une nombreu-  
se délégation des notaires et des mé-  
decins de Québec; le consul améri-  
cain, M. Willich; M. Fréchette, con-  
sul d'Espagne; M. de St-Victor,  
agent consulaire de France; M. Geo.  
Pierant, MM. U. H. Dandurand, Jos.  
Pierant, J. G. Scott, D. W. Badard et  
Lerassier, de la Chambre de  
Commerce; M. Wm. Price et les  
commissaires du Havre; M. de Salle  
Bastien, M. Morin, de S. Hyacinthe;  
M. Duncan McDonald, de Montréal;  
M. F. X. Mercier; Dr Jules Dorion,  
directeur de l'Action Sociale; l'hon.  
P. B. de la Bruère, surintendant de  
l'Instruction publique; tous les  
sous-ministres et les employés des  
départements et de l'Administration  
provinciale et des délégations des  
municipalités de la région de Qué-  
bec, des unions ouvrières et des so-  
ciétés nationales de la ville; un dé-

taillement de la Garde Indépendan-  
te Champlain fermait le cortège.

Le corps consulaire était repré-  
senti par son doyen, M. Andrew Jo-  
seph, consul de Belgique, son secré-  
taire, T. Levasseur, vice-consul du  
Brésil; l'hon. Gebhard Willich, con-  
sul des États-Unis; le Chevalier O.  
Fréchette, consul général des États-  
Unis de Colombie; H. R. de St-Vic-  
tor, agent consulaire de France, et  
Thomas Palmer Ross, vice-consul de  
Hollande.

M. Oscar Hamel, président du com-  
ité régional de Québec, repré-  
senta l'A. C. J. C. et M. Laidore Ga-  
gnon, la faculté de Droit de Mon-  
tréal.

Partout sur le parcours deux cor-  
dons militaires formés par le 23e  
bataillon du second contingent, la  
garnison de Québec et le 8e et le 9e  
régiments firent à la dépouille mor-  
telle les honneurs des armes.

Au bas mot, 25,000 personnes  
étaient échelonnées sur le parcours  
ou massées sur la place de la Basili-  
que et en face du Parlement, pour  
assister au défilé du cortège. L'arri-  
vée à la cathédrale se fit difficile-  
ment, par suite de l'encombrement  
de la foule.

Un brillant état-major, composé  
d'une trentaine d'officiers des régi-  
ments de Québec, sous le commande-  
ment du Col. Pages, précédait la dé-  
pouille mortelle, dans le cortège.

Dieu, qui reconnaît cependant l'hu-  
maine légitimité de ces larmes et de  
ces témoignages, en fait devant le  
cercueil de ses fils même les plus  
honorés par les hommes.

Elle semble ne plus les entendre ni  
les remarquer, toute attentive qu'elle  
est à la grande leçon de la mort, tou-  
te occupée à supplier Dieu de répân-  
der sur les grands morts sa grande  
pitié et sa grande bénédiction.

Ecoutez la voix de l'Eglise; c'est  
la touchante prière d'une mère qui  
pleure et qui recommande au Seig-  
neur l'âme d'un fils bien-aimé :  
"Eparpnez à cette âme, s'écrie-t-elle,  
les peines de l'enfer—à portée infé-  
rieure au ciel."—Ne portez pas  
contre elle une sentence sévère; elle  
se recommande à votre clémence par  
toutes les applications de la foi  
chrétienne—Non, car, tous judiciaires  
sentent, prout, quem tibi vera  
supplicatio fidelis commendat. Faites.  
O mon Dieu, qu'avez le secours de  
votre grâce elle mérite d'échapper à  
la rigueur de vos jugements—Mere-  
cia erudere judicium ultionis. Souve-  
nez-vous que, pendant sa vie mortel-  
le, elle a été marquée du sceau de  
la Sainte Trinité—Insignis est si-  
gnaculo sanctae Trinitatis."

Ainsi la majesté des rois de la  
terre et de leurs représentants s'in-  
cline et s'éclipe en face de la s'im-  
mense et l'Eglise à cette heure ne con-  
sidère plus que l'image de la majesté  
divine imprimée dans l'âme par les  
sacrements et les insignes sacrés du  
chrétien. Ces titres, elle se plaît à  
les rappeler au souverain juge pour  
toucher son cœur.

Et forte de ce souvenir qu'elle évo-  
que pour appuyer sa prière, l'Eglise  
continue sa prière : "O Dieu, ne li-  
vrez pas cette âme aux mains de son  
ennemi—non tradas eam in manus  
inimici"; ne l'oubliez pas en ce mo-  
ment suprême, faites-la conduire par  
vos saints anges dans le paradis, la  
patrie du bonheur et de la gloire;  
car, souvenez-vous-en, Seigneur, elle  
a cru en vous—"In te credidi!"—  
elle a espéré en vous—"In te spera-  
vi"—elle a voulu accomplir votre  
sainte volonté—"In te volui"  
multo voluntatem". Jadis, votre ser-  
viteur venait dans ce saint temple, au  
milieu de la foule ici présente, pour  
vous adorer; aujourd'hui, faites-lui  
miséricorde et unissez-le aux choeurs  
des anges, afin qu'il vous loue éter-  
nellement.

Devant l'Eglise, rien ne subsiste,  
après la mort, de ce qui a été la gloi-  
re ou la fortune; devant Dieu rien  
ne survit de toute existence humaine  
que les œuvres accomplies pour lui,  
pour l'Eglise, pour les âmes. Tout  
le reste s'évanouit, tout le reste est à  
jamais passé.

Que celui demeure, ce qui rassure, ce  
qui console, devant ce cercueil d'un  
homme qui connaît les honneurs du  
monde comme devant le cercueil d'un  
plus humble et du plus pauvre des  
chrétiens, c'est l'humilité réelle de sa  
foi inébranlable, c'est la formation  
de son espérance surnaturelle, c'est  
la divine charité qui l'a animé dans  
sa vie; ce sont les vertus chrétiennes,  
les abnégations, les dévouements,  
les bons exemples, les paroles d'apo-  
stolat, les prières, les souffrances, tous  
les devoirs de la vie chrétienne ac-  
ceptés; c'est la croix du Christ ac-  
compagnant et soutenant toute la vie  
la croix que l'on porte et au pied de  
laquelle on tombe pour y reposer à  
jamais.

Volonté que qui seul console, volonté  
qui se survit avec l'âme mortelle.

Et voilà ce que vous dirait des  
réalités de l'autre vie celui qui les  
connaît bien maintenant après avoir  
connu une bonne partie de celles d'i-  
ci-bas; il vous dirait qu'il estime plus  
que les succès et les grandeurs  
accumulés, la moindre action faite  
pour Dieu, la moindre parole pronon-  
cée pour la gloire de son nom, le  
moindre encouragement donné au  
bien et à la vertu; il vous dirait plu-  
tôt qu'il n'estime que le bien accom-  
pli et que tout le reste est néant.

Telle est la grande leçon que, don-  
nant à tous sa vie si remplie et sa  
mort si chrétienne. Aux membres de  
sa famille, à ses amis, à ses compa-  
gnons de vie publique et politique, il  
rappelle aujourd'hui, par le silence  
de sa tombe mieux que par les plus  
éloquentes paro-  
les, les suprêmes en-  
seignements qui résument les vies les  
plus agitées et les plus remplies;  
rien ne compte que ce qui survit au  
tombeau, que ce que Dieu juge digne  
de paraître et de subsister en sa pré-  
sence dans la triomphe de l'éternité.  
Ainsi soit-il.

Au choeur avaient pris place : S. G.  
Mgr Bruchési, archevêque de Mon-  
tréal; S. G. Mgr P.-E. Roy, ar-  
chevêque de Séleucie; S. G. Mgr F.-  
X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières;  
S. G. Mgr X. Bernard, évêque  
de S. Hyacinthe; S. G. Mgr G. For-  
bes, évêque de Joliette; Mgr F.-X.  
Ross, représentant S. G. Mgr Blais,  
évêque de Rimouski; Mgr Bouret,  
évêque de Valleyfield; M. l'abbé Du-  
chêne, représentant Mgr M. T. La-  
brecque, évêque de Chicoutimi; NN.  
SS. A. Marois, P. A. Y. G. H. Tat-  
t, C.-O. Gagnon, T.-G. Rouleau, M.  
Choquette, de S. Hyacinthe; M. l'abbé  
Eugène Lafamme, curé de N.-D. de  
Québec; Les RR. PP. Benoit, Prieur

tre l'ennemi des âmes.  
Ces troupes-là—elles nous ont  
longtemps manqué—sont l'espoir  
des chefs, et cet espoir ne sera pas  
trompé. Dieu se doit de donner la  
victoire aux armées qui sont sien-  
nes.

AUBERT DU LAC

### Funérailles du Lieutenant-Gouverneur

## Sir François Langelier au dernier repos



Dieu, qui reconnaît cependant l'hu-  
main légitimité de ces larmes et de  
ces témoignages, en fait devant le  
cercueil de ses fils même les plus  
honorés par les hommes.

Elle semble ne plus les entendre ni  
les remarquer, toute attentive qu'elle  
est à la grande leçon de la mort, tou-  
te occupée à supplier Dieu de répân-  
der sur les grands morts sa grande  
pitié et sa grande bénédiction.

Ecoutez la voix de l'Eglise; c'est  
la touchante prière d'une mère qui  
pleure et qui recommande au Seig-  
neur l'âme d'un fils bien-aimé :  
"Eparpnez à cette âme, s'écrie-t-elle,  
les peines de l'enfer—à portée infé-  
rieure au ciel."—Ne portez pas  
contre elle une sentence sévère; elle  
se recommande à votre clémence par  
toutes les applications de la foi  
chrétienne—Non, car, tous judiciaires  
sentent, prout, quem tibi vera  
supplicatio fidelis commendat. Faites.  
O mon Dieu, qu'avez le secours de  
votre grâce elle mérite d'échapper à  
la rigueur de vos jugements—Mere-  
cia erudere judicium ultionis. Souve-  
nez-vous que, pendant sa vie mortel-  
le, elle a été marquée du sceau de  
la Sainte Trinité—Insignis est si-  
gnaculo sanctae Trinitatis."

Ainsi la majesté des rois de la  
terre et de leurs représentants s'in-  
cline et s'éclipe en face de la s'im-  
mense et l'Eglise à cette heure ne con-  
sidère plus que l'image de la majesté  
divine imprimée dans l'âme par les  
sacrements et les insignes sacrés du  
chrétien. Ces titres, elle se plaît à  
les rappeler au souverain juge pour  
toucher son cœur.

Et forte de ce souvenir qu'elle évo-  
que pour appuyer sa prière, l'Eglise  
continue sa prière : "O Dieu, ne li-  
vrez pas cette âme aux mains de son  
ennemi—non tradas eam in manus  
inimici"; ne l'oubliez pas en ce mo-  
ment suprême, faites-la conduire par  
vos saints anges dans le paradis, la  
patrie du bonheur et de la gloire;  
car, souvenez-vous-en, Seigneur, elle  
a cru en vous—"In te credidi!"—  
elle a espéré en vous—"In te spera-  
vi"—elle a voulu accomplir votre  
sainte volonté—"In te volui"  
multo voluntatem". Jadis, votre ser-  
viteur venait dans ce saint temple, au  
milieu de la foule ici présente, pour  
vous adorer; aujourd'hui, faites-lui  
miséricorde et unissez-le aux choeurs  
des anges, afin qu'il vous loue éter-  
nellement.

Devant l'Eglise, rien ne subsiste,  
après la mort, de ce qui a été la gloi-  
re ou la fortune; devant Dieu rien  
ne survit de toute existence humaine  
que les œuvres accomplies pour lui,  
pour l'Eglise, pour les âmes. Tout  
le reste s'évanouit, tout le reste est à  
jamais passé.

Que celui demeure, ce qui rassure, ce  
qui console, devant ce cercueil d'un  
homme qui connaît les honneurs du  
monde comme devant le cercueil d'un  
plus humble et du plus pauvre des  
chrétiens, c'est l'humilité réelle de sa  
foi inébranlable, c'est la formation  
de son espérance surnaturelle, c'est  
la divine charité qui l'a animé dans  
sa vie; ce sont les vertus chrétiennes,  
les abnégations, les dévouements,  
les bons exemples, les paroles d'apo-  
stolat, les prières, les souffrances, tous  
les devoirs de la vie chrétienne ac-  
ceptés; c'est la croix du Christ ac-  
compagnant et soutenant toute la vie  
la croix que l'on porte et au pied de  
laquelle on tombe pour y reposer à  
jamais.

Volonté que qui seul console, volonté  
qui se survit avec l'âme mortelle.

Et voilà ce que vous dirait des  
réalités de l'autre vie celui qui les  
connaît bien maintenant après avoir  
connu une bonne partie de celles d'i-  
ci-bas; il vous dirait qu'il estime plus  
que les succès et les grandeurs  
accumulés, la moindre action faite  
pour Dieu, la moindre parole pronon-  
cée pour la gloire de son nom, le  
moindre encouragement donné au  
bien et à la vertu; il vous dirait plu-  
tôt qu'il n'estime que le bien accom-  
pli et que tout le reste est néant.

Telle est la grande leçon que, don-  
nant à tous sa vie si remplie et sa  
mort si chrétienne. Aux membres de  
sa famille, à ses amis, à ses compa-  
gnons de vie publique et politique, il  
rappelle aujourd'hui, par le silence  
de sa tombe mieux que par les plus  
éloquentes paro-  
les, les suprêmes en-  
seignements qui résument les vies les  
plus agitées et les plus remplies;  
rien ne compte que ce qui survit au  
tombeau, que ce que Dieu juge digne  
de paraître et de subsister en sa pré-  
sence dans la triomphe de l'éternité.  
Ainsi soit-il.

Au choeur avaient pris place : S. G.  
Mgr Bruchési, archevêque de Mon-  
tréal; S. G. Mgr P.-E. Roy, ar-  
chevêque de Séleucie; S. G. Mgr F.-  
X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières;  
S. G. Mgr X. Bernard, évêque  
de S. Hyacinthe; S. G. Mgr G. For-  
bes, évêque de Joliette; Mgr F.-X.  
Ross, représentant S. G. Mgr Blais,  
évêque de Rimouski; Mgr Bouret,  
évêque de Valleyfield; M. l'abbé Du-  
chêne, représentant Mgr M. T. La-  
brecque, évêque de Chicoutimi; NN.  
SS. A. Marois, P. A. Y. G. H. Tat-  
t, C.-O. Gagnon, T.-G. Rouleau, M.  
Choquette, de S. Hyacinthe; M. l'abbé  
Eugène Lafamme, curé de N.-D. de  
Québec; Les RR. PP. Benoit, Prieur

tre l'ennemi des âmes.  
Ces troupes-là—elles nous ont  
longtemps manqué—sont l'espoir  
des chefs, et cet espoir ne sera pas  
trompé. Dieu se doit de donner la  
victoire aux armées qui sont sien-  
nes.

AUBERT DU LAC

## La question bilingue au Sénat Canadien

ELLE Y SERA DISCUTÉE LA SEMAINE PROCHAINE SUR UNE  
RESOLUTION DU SENATEUR DAVID.—AUX COMMUNES

Ottawa, 11.—La question bilingue  
qui s'élève dans l'Ontario fera le sujet  
d'un débat au Sénat canadien.

Le sénateur David, de Montréal, a  
donné avis que mercredi, il proposera  
avec l'appui de l'hon. M. McHugh, la  
résolution suivante : "Que consi-  
dérant que le Sénat a pour premier de-  
voir la protection des minorités, cette  
Chambre sans déroger aux principes  
de l'autonomie provinciale ne peut  
s'empêcher de déplorer la division  
qui existe dans l'Ontario, et que, par  
conséquent, elle prie le Sénat de se  
questionner au sujet de la question de  
la langue officielle et de la langue  
maternelle aux vues des Pères de la  
Confédération et à l'esprit de la  
constitution."

Les sénateurs Loughheed, Landry,  
Choquet, Sheyn, Tessier, Godbout,  
McKay et Casgrain ont été nommés  
pour représenter le Sénat aux fu-  
nérailles du Lieutenant-Gouverneur.

**AUX COMMUNES**  
La Chambre des Communes a dis-  
cuté, hier, les sentences et le blâme  
du grain dans l'ouest, soulevé  
par M. Martin, de Regina, qui se  
plaint de ce que l'offre des grains à  
l'exportation par le gouvernement ait été  
limitée.

Il y eut une discussion qui fut  
considérablement interrompue par suite de  
l'interpellation de l'hon. M. Pugsley, au sujet  
de la question du coût de la  
vie et a demandé quand la  
Commission fera rapport à ce sujet.  
Il sera de nouveau question de la  
loi électorale aux Communes, cette  
année, et on s'attend à un gros débat.

St-Hermas, Qué., 10.—Spéciale.—  
Les abus causés par les liqueurs en-  
vies ont suscité une vigoureuse  
campagne anti-alcoolique dans cette  
paroisse. La grande majorité des  
contribuables de la municipalité a signé  
une requête contre l'octroi des licen-  
ces et l'on croit que les hôteliers sa-  
pourront recueillir les vingt-cinq  
signatures requises par la loi pour l'ob-  
tention de leurs permis.

St-Hermas est la quatrième pa-  
roisse du comté des Deux-Montagnes qui  
se refuse à accorder les licen-  
ces d'hôtel depuis quelques années.

**La tempérance dans le  
Comté des Deux-Montagnes**  
LES CONTRIBUABLES DE ST-HERMAS SE PRONONCENT EN GRAN-  
DE MAJORITE CONTRE L'OCTROI DES LICENCES

des Dominicains; Rigaud, supérieur  
des Missionnaires du Sacré-Cœur;  
Smoot, supérieur de l'Institut des  
Pères Blancs; Legault, O. M. I., cu-  
ré de S. Sauveur; M. l'abbé Omer  
Gauthier, curé de N.-D. de Jacques-  
Cartier; RR. PP. Odoré et Benoit,  
O. F. M., R. P. Maurice, O. F. M.,  
curé de Lim